LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507



KENAVEAUX?

POBL VREIZH

FÉVRIER / C'HWEVRER 1993 N° 350 / 15 F

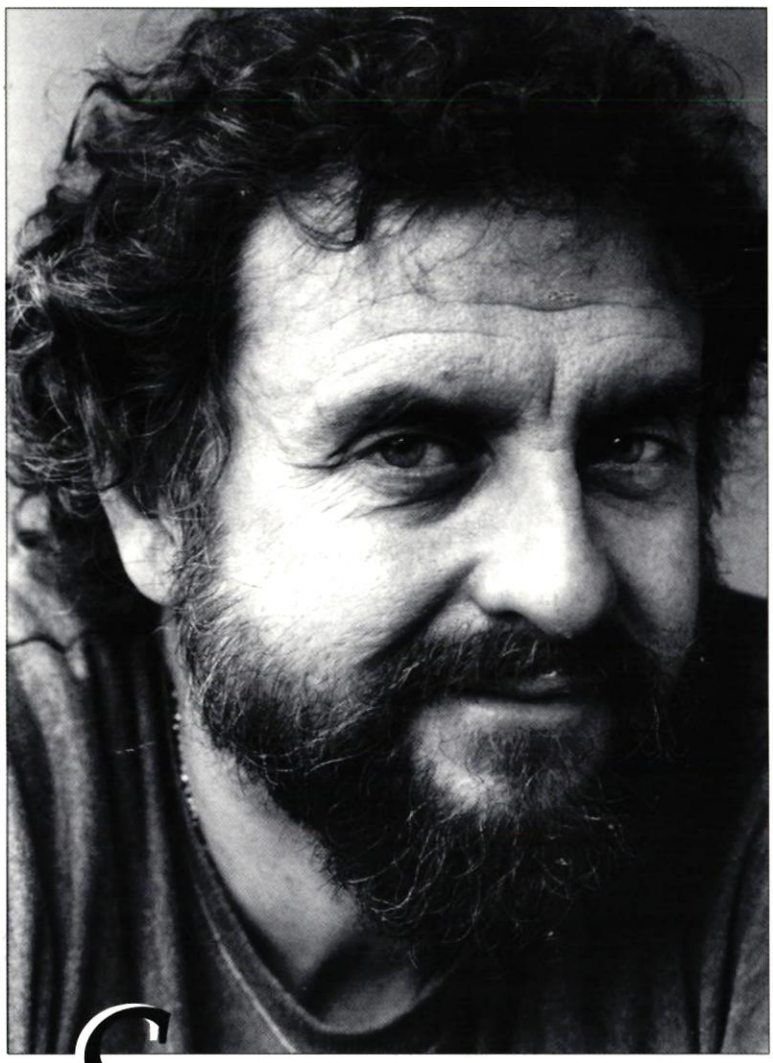
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

ÉVÈNEMENT

LE FLEUVE

de et par
Gilles SERVAT





Photos M. Thersiquel

Souvenirs

Le Rhin brillant au loin dans la plaine dorée ou les embruns de ses chutes bouillonnantes... Quelques brasses dans l'eau jaune de Pô, le Ponte-Vecchio par-dessus l'Arno apaisé, le Tibre vert comme un serpent et les créneaux fendus de Vérone reflétés dans l'Adige... A Ratisbonne, à Vienne, le Danube grondant au bout des rues... Des soirs avec les mouettes, sur la Liffey, sous les brumes de Dublin, et des matinées avec les cygnes, sur le Rhône sorti tout neuf du lac Léman... La Seine arrondie dans la craie, la Garonne d'ocres et la belle Dordogne injustement oubliée...

Mais, pour moi, le fleuve c'est la Loire, fragile et cruelle. C'est mon fleuve, le seul dont je connaisse à la fois la source et l'embouchure. J'ai toujours habité près d'elle ; souvent j'ai rallongé ma route pour l'admirer. Cent fois, j'ai parcouru ses levées. L'été, je me suis baigné dans ses eaux rares et dangereuses, l'hiver je l'ai traversée à pied sur la glace. J'ai vu les ponts arrachés, la plaine envahie par ses crues, l'herbe pousser sur ses bancs de sable sec et les marées remonter son courant... J'ai vu des milliers de mulets morts partant vers le couchant et la vase envahir ses plages...

Tu es la Loire douce et violente. Tu es sauvage.
Je t'aime.

Gilles SERVAT

"Le Fleuve", une création bretonne, la première avait lieu à Lannion, au Carré Magique.

Dans un décor dépouillé, Gilles Servat nous tient en haleine pendant tout le spectacle. Quelle présence sur scène, quelle pêche !

Il évolue seul au travers de jeux de lumière, accompagné par une musique de Jean-Marie Semia et lui-même. Un "fond musical" et six musiciens qui bordent la scène assurent la partie environnement sonore. Le "fond musical" est de qualité, mais un peu passe-partout, assez classique, sans surprise.

Par contre les musiciens, eux, ne sont pas utilisés au regard de leurs qualités (c'est un avis personnel). On est presque frustré de n'entendre que 30 secondes de harpe ou de uillean pipe par ici ou par là...

Sans être méchant, on a l'impression que Semia a voulu "déceltiser" la musique pour la rendre plus universelle, ou plutôt plus parisienne... Je ne pense pas que ce soit en niant l'âme d'une musique qu'elle sera plus belle, plus subtile... Mais au contraire, c'est ainsi qu'on l'appauvrit !

Après cette note un peu critique, évoquons le texte : quelle force, quelle poésie ! Servat nous emmène en ballade de ruisseaux en torrents, de rivières en fleuves... jusqu'à l'embouchure de sa Loire à n'en pas douter.

C'est une ode celtique, car pleine de symboles, d'une grande richesse d'écriture.

Bravo pour le travail, pour la création. Pour plus d'une 1 h 20 d'émotion, je vous conseille d'y aller bientôt à Nantes et à Saint-Nazaire, et aux Tombées de la Nuit à Rennes ensuite.

Saluons le "Carré Magique" également, car une création est un risque que peu de structrures en Bretagne prennent aujourd'hui.

Contact : Pleins cadres, Jean-Michel Beau, tél. 40.35.39.66.

R. PÉDRON

350 !

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à se réabonner au plus vite.

Ils éviteront ainsi la rupture de l'abonnement et nous faciliteront la tâche.

Toute anomalie dans la distribution doit être soulignée au plus vite pour que nous puissions y remédier. Merci !

Souscription

Merci à tous ceux qui ont compris l'importance d'une aide financière au "Peuple Breton/Pobl Vreizh". Nous avons maintenu le PB à un prix très inférieur au coût de revient pour en faciliter l'accès à certains. Le "plus" que vous ajoutez est indispensable à notre équilibre financier.

Votre participation à la rédaction, à la diffusion, à la promotion est aussi bienvenue. Si vous souhaitez vous impliquer un peu dans la vie du PB, dites-le nous.

R. Le Moan (20 F) ; J.F. Saisset (20) ; E. Quéau, Lyon (60) ; R. Maclou (10) ; A. Heusaff (30) ; J.L. Blivet (20) ; M. Demion (20) ; P.H. Prunet, Nevez (100) ; M.T. Communier, Pont-de-Buis (30) ; A. Le Berre, Lannion (30) ; P. Laurent, Brest (360) ; A. Baron, Verneuil (110) ; M. Drouelle (60) ; M.J. Alano, Lorient (20) ; X. Mordelet, Ploézal (60) ; P.Y. Moal (40) ; A. Fournel, Matignon (20) ; J.B. Harnois, Fougères (110) ; M. Bodivit, Pleuven (10) ; J.F. Gillet, Sotteville (60) ; X. Morvan, St-Cast (30) ; M. Iliaquer, Nantes (20) ; E. Mabile, St-Julien (60).

A. Alonso-Cherel (50) ; J.Y. Roué, Le Relecq (60) ; P. Girard, St-Brieuc (20) ; R. Le Guellec, Saint-Brieuc (60) ; J. Tudal-Bossennec, Douarnenez (20) ; G. Connan, Perros-Guirec (20) ; J.R. Le Quéau, Locquirec (60) ; A. Pereira, Prades (60) ; J.P. Le Cam, Chavagne (60) ; A. Perrotin, St-Nazaire (80) ; R. Monnet (20) ; H. Almin, Pléneuf (60) ; M. Maurice, Rennes (60) ; B. Le Bozec, Plouézec (60) ; A. Hiéronimus, Villers (60) ; L. Rat, Plérin (20) ; G. Jaouen, Lesneven (20) ; H. Latimier, Rennes (60) ; F. Le H., Neuillac (20) ; J. Le Corre, Kemper (20) ; E. Léon, Rennes (20) ; D. Luec, Vitry (30) ; P. Le Cotillec (40) ; J.L. Morel, Tour-en-Bessin (110) ; M. Iliou, Avrillé (60) ; A. Massy (20) ; Y. Talbot, Rostren (20) ; M. Guégan, Lorient (60) ; R. Le Grand, La Baule (360) ; N. Diquelou-Nédélec, Penmarc'h (120) ; S. Le Saux, Villeneuve-Loubet (60) ; G. Tual (60) ; B. Plouzennec, St-Brieuc (60) ; P. Garnier (20).

C.B. Bégard (20) ; M. Fichou (20) ; R.D., Rennes (20) ; C. Johnston, Forêt-Fouesnant (160) ; Y. L'Helgouach, Vannes (40) ; C. Le Berre, Tréguier (60) ; C. Lavéant, Le Mans (60) ; J.J. Tréguer (60) ; C. Lefeuvre, Plaintel (60) ; R. Quénet, Queven (60) ; E. Fievet, Bagneaux (60) ; N. Grondin-Sevran (60) ; Y. Nicolas, Merdrignac (60) ; A. Rousseau, St-Étienne de Montluc (60) ; F.R. Rolland, Gd-Auverné (20) ; Y. Billon, Ergué-Gaberic (20) ; L. Berthelot, Bédée (60) ; C. Le Couls, Plouénan (60) ; Y. Blanchard (10) ; G. Le Floc'h, Montrevil (20) ; C. Kerouredan (30) ; M. C. Calvez, Ordan (60) ; Y. Croguennec, Toul (120) ; P. Hervé, Le Rheu (60) ; G. Henry, Lézardrieux (20) ; A. Guillerm, Paris (60) ; M. Bidard, Arnouville (60) ; J.C. Le Bihan (30) ; K. an D. (20) ; L. Le Bihan (30) ; G. Gibard (20). Total 1re et 2e listes 92 : 5.070 F. Merci !

En guise de sommaire

L'ÉDITO évoque, en p. 4, la grande action en cours pour que la France ratifie la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

DOSSIER : Il est consacré à la politique, ce type d'action tant dénigré et plus que jamais nécessaire, en Bretagne et ailleurs (p. 5-8).

ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ et IDÉES viennent ensuite, avec la déviation de Caurel (suite), les Prud'homales et un texte important.

POBL VREIZH évoque le voyage en Irlande, le "Braer", la première lettre en breton d'un préfet (p. 12-14), avant le Tro Breizh.

ÉTUDE : Une réflexion importante, à l'heure où les tronçonneuses ont repris, avec les bulldozers, leur action ravageuse et excessive (p. 16-17).

PEUPLES DU MONDE : L'Irlande, la Slovaquie, l'Occitanie, l'Écosse...

CULTURE : Deux dictionnaires (p. 20), des lectures sur Brest, de l'histoire (p. 21-22), une interview d'une Américaine qui défend le breton (p. 23), nos services (p. 24), des disques d'Écosse.

Le Courrier et Nono achèvent la livraison.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 160 F
– tarif normal : 180 F
– tarif de soutien : à partir de 200 F (1)
– étranger : 200 F et plus (1)
– étranger par avion : 230 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus **"POBL VREIZH"**

● **Ci-joint le règlement par :**
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

Philosophie et culture

God save the kouign aman

C'est la Reine d'Angleterre qui nous a déclaré naguère qu'elle a trouvé son annus horribilis. Pourquoi tant de n ?

Normal, qu'elle emploie le chaud latin des chauds kings pour parler de choses intimes, mais avec une faute d'orthographe, de quoi elle a l'Eire ? Même pour les Rennes, il est vilaine d'en faire.

Sur le fondement, cela nous attriste un peu qu'elle revendique : on ne peut pas à la fois être acrobate, avoir une belle face de Queen entourée de chapeaux qui font l'unanimité et avoir l'autre face aussi réussie !

D'accord, elle est un peu chichtraouée, comme dit Jack Lang depuis peu, avec ses belles-filles qui laissent l'effet se faire, avec sa livre qui s'écroule, son château qui s'enflamme, etc. Est-ce une raison pour demander le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire jouer les Queen aman ? (1).

Laou Nedeleg

(1) En breton, le beurre se dit "amann" et s'écrit amanenn. Pourquoi tant de n ?

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F ou plus.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Edito

Droits linguistiques : une campagne sans précédent !

On connaît la situation de non-reconnaissance des langues et cultures minorisées dans l'État français. Périodiquement, et surtout en période électorale, on parle de remédier à cette situation... et rien ne se passe.

Périodiquement, "le temps est venu"... de faire quelque chose (1981, 1993...) et depuis 1951, rien d'officialisant n'a jamais été fait, à part quelques circulaires fondées sur le volontariat des maîtres, des élèves et des parents et tributaires du bon vouloir de l'administration.

Le scénario semble se renouveler une fois encore. Nous nous efforcerons de veiller à ce qu'il ne soit pas immuable et que l'issue soit positive.

L'ouverture de Lang

Le deuxième personnage du gouvernement, Jack Lang, vient de faire une ouverture qui mérite d'être notée. Un point concret, applicable, semble-t-il, dès cette année scolaire, y figure : la possibilité pour les élèves des classes bilingues et de Diwan de composer en breton pour une des quatre épreuves du brevet, à savoir l'histoire et géographie. C'est un premier pas vers une reconnaissance officielle du bilinguisme puisqu'il concerne le "Brevet national des collèges", premier examen officiel de l'Éducation nationale.

Le Capes de basque, le développement de l'enseignement bilingue en Alsace vont dans le même sens. *"D'autres mesures seront arrêtées avant février prochain dans les domaines suivants :*

– Modifications aux concours de recrutement de professeurs des écoles permettant de réserver le nombre d'emplois nécessaires à la mise en valeur de l'enseignement bilingue ;

– Rénovation des programmes de l'école primaire ;

– Formation des maîtres".

On lit aussi :

"Des directives ont été données aux recteurs, mettant à parité les langues françaises et locales, dans le cadre de l'activité normale du service public de l'Éducation nationale".

Alors, c'est gagné ? Non ! Dans moins de deux mois le ministre ne sera plus le même. Il faudra voir quels seront les décrets d'application parus d'ici-là. Sur le terrain, des inspecteurs d'académie, des chefs d'établissements, qui seront encore là après les élections, affirment que ce sont là des paroles verbales, qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'appliquer les nouvelles orientations.

Les propos de Lang oublient l'option breton dans les collèges et lycées, durement atteinte par le nouveau bac Jospin-Lang, où les épreuves optionnelles au baccalauréat se voient limitées sévèrement.

Sans faire de procès d'intention, il est permis d'être inquiet sur la bonne application d'orientations générales positives par rapport à celles des ministres de l'Éducation précédents. On a vu les luttes qu'il a fallu mener pour arracher la création du DEUG de breton !

L'enjeu véritable : la Charte européenne

La seule façon de garantir la pérennité des mesures adoptées et leur extension, c'est d'obtenir la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et sa ratification par le Parlement. On se souvient qu'il a fallu 30 ans pour que le Parlement ratifie la Convention européenne des Droits de l'homme. C'est pourquoi, il nous faut l'un et l'autre, la signature et la ratification. Alors, chaque famille bretonne aura un recours si les obligations des pouvoirs publics en matière d'enseignement et de culture bretonne ne sont pas respectées.

Dès juin, nous avons lancé une pétition allant dans ce sens. Environ 20.000 personnes ont signé et transmis leur pétition. Cette action doit continuer et s'amplifier.

– Le 16 janvier, à Pontivy, a été constitué un "Comité breton pour les droits linguistiques", réunissant, sur une base individuelle, des membres des principales organisations culturelles bretonnes. Son président est François Louis, enseignant de breton.

Des comités locaux doivent aussi être formés pour engager des actions, à leur niveau.

Hors de Bretagne, des comités spécifiques se forment aussi en Corse, en Occitanie, en Catalogne, au Pays basque, aux Antilles, et aussi au sein des communautés tsigane et yiddish. Les Alsaciens, les Flamands participent aussi au mouvement.

Du 8 au 14 février, des actions auront lieu sur tous les territoires concernés par ces peuples et communautés, organisées par les comités locaux, pour exiger la signature immédiats de la Charte européenne.

Si nécessaire, un jeûne collectif débutera le 20 février pour s'étendre jusqu'au 5 mars. Le 5 mars, des manifestations seront organisées dans tout l'hexagone et ailleurs. Le minitel 3614-UDB annoncera évidemment les actions qui lui seront signalées.

L'UDB apporte évidemment son soutien total à une action aussi résolue et étendue, et invite les Bretons à y participer en nombre. C'est la première fois qu'une action d'une telle ampleur est organisée. Lorsque les minoritaires savent s'unir, comme c'est maintenant le cas, gageons que l'opinion les comprendra mieux et que le pouvoir acceptera enfin de se démocratiser culturellement.

Pour arracher la ratification de la Charte européenne, les peuples et régions de l'État français ont su surmonter leur éloignement et leur diversité pour travailler ensemble. Agissons pour que le résultat soit à la hauteur de l'enjeu.

UDB



Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901)

Président : J.J. Monnier

Secrétaire : M. François

Trésorier : Gw. Henry.

Composition et impression : IMPRAM, 22300 Lannion.

RÉDACTION EN CHEF : Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Télécopie : 97.21.21.82.

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : J.J. Monnier, "Le Peuple Breton", BP 301, Lannion.

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J. Guégan.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 1er trimestre 1993.

POBL VREIZH

Politique

Kena... veaux



La politique en général, et "les politiques" en particulier passent une période difficile. Depuis longtemps, il est bon de se payer la tête des responsables politiques et de dénoncer leurs travers collectifs ou individuels. Folklore, bien sûr en partie, mais ces dernières années ont été particulièrement gratinées.

L'échec des idéologies, sauf celle du mur d'argent, a contribué à affaiblir l'image même de tout travail dans le domaine politique. L'espoir créé par l'arrivée d'un président élu par la gauche en 81 a laissé place à une série de déceptions dont nous n'avons sans doute pas fini de payer les conséquences.

Un catalogue de la déroute

Pas question d'énumérer ici les motifs de déception. La place nous manquerait. Renvoyons par exemple à l'une des analyses les plus documentées et les plus percutantes du règne actuel et de son conservatisme méthodique : "La part d'ombre" écrite par un journaliste du "Monde", E. Plénel, chez Stock, qui mérite largement une longue soirée d'hiver.

Et dans une phase récente, la multiplication des "affaires" n'a pas contribué à améliorer les choses.

Cette situation justifie une réflexion, que nous amorçons dans ce numéro. Nous n'avons pas la prétention de faire le tour du problème, en quelques colonnes. Nous souhaitons seulement contribuer, même très modestement à une revalorisation de la politique, dans son rôle essentiel.

La fin des "veaux" que nous évoquons en couverture, sous une forme un peu... dérangeante, se veut une dénonciation forte d'une attitude collective qui nous paraît irresponsable devant les faits de société actuels. On ne peut plus aujourd'hui, quels que soient les torts des politiques, y compris de l'UDB, se croiser les bras devant l'accumulation des problèmes et la masse des informations dont dispose chacun de nous. On ne peut plus encourager les gens, comme cela se fait quotidiennement, à se détourner de la politique. Personne ne peut plus dire : je ne fais pas de politique. Chacun de nous a le nez sur les images de l'actualité et réagit à sa manière. Cette réaction est un choix politique !

Sous prétexte que les politiques et leurs partis ne jouent pas leur rôle, a-t-on le droit de rester sur la touche ? Et de râler en prime ?

Quand il y a le feu dans la boutique, on s'en occupe, même si les pompiers ont de sales gueules et s'y prennent comme des manches ou mettent de la monnaie dans leur poche, non ? (Ce qui est rare).

Nous dénonçons aussi un certain détournement de la générosité et du dynamisme vers "l'action humanitaire" dans la mesure où on veut faire apparaître cette action comme capable de remplacer des choix politiques essentiels. Comme l'association "Médecins sans frontière" nous constatons que l'humanitaire seul ne suffit pas.

Apolitiques

Devant le rejet de la politique, combien de personnes ou d'organisations se sont parées des plumes douteuses de "l'apolitisme" ou de "la politique autrement"... Et pourtant, qui peut avoir honnêtement la prétention, à la fois d'être apolitique et de vouloir faire des choix de société ? Hypocrisie ou naïveté douteuse ? La politique, c'est bien, selon les dictionnaires, le traitement des affaires publiques.

Alors on choisit : ou bien on travaille sur les affaires publiques et on fait de la politique, et on le dit. Quoi de plus correct, de plus logique, de plus sain que d'essayer d'agir pour l'intérêt général ?

Ou bien on n'en fait pas. Chacun est libre. Mais dans ce cas, pourquoi jouer les libellules aigres ? C'est plus facile que de tenter une action collective.

Remarquable de ce point de vue, l'évolution des écolos "purs et durs". Ils ne voulaient pas appartenir à des partis. Ils ont même contribué à casser l'image des partis et de la politique pendant longtemps (au point de nuire à leur recrutement d'aujourd'hui !...).

Ils ont formé des partis et, hélas, ils n'ont pas toujours échappé à certains des pièges les plus grossiers de la politique.

Un exemple ? La starification des éventuels "présidentiables"... Et les petites (basses) cours qui vont avec. Ne citons personne. Restons "apolitiques" pour une fois. Trouvons là l'onde pure.

Charles JAOUEN

Restau du cœur

Sympa et remarquable de constance, le boulot des restaus du cœur. Tragique et lamentable qu'il faille encore, en fin du 20e siècle, et en plein socialisme "moderne", "éclairé" et "exemplaire" d'un "État de droit", comme ils disent, créer des restaus du cœur !

Tragique d'abord parce qu'ils répondent à des besoins réels. Tragique encore parce qu'ils ne les couvrent pas tous. Chaque personne concernée n'a pas un restau du cœur à proximité et les déplacements ne sont évidents que pour les non-concernés !... Et puis, quand les restaus ferment, au printemps, la faim ne s'arrête pas.

Lamentable, parce que cela signifie que l'on accepte, malgré tout le blabla humaniste officiel, une politique d'exclusion qui réduit à l'état de mendicité une partie de la population. Au nom du socialisme.

Et, en plus, ici ou là, on valorise, on essaie même de généraliser ce type d'organisation de l'humiliation, alors qu'on fait le coup du mépris à la recherche d'une politique qui tendrait à s'attaquer aux vrais problèmes.

Qu'on soit surpris un hiver, très bien. On improvise, avec les moyens du bord. Mais que chaque hiver, on s'installe dans le bricolage, c'est anormal !

Populisme ? Les héritiers des dames patronesses le penseront, avec cœur. Souhaitons qu'ils n'aient pas besoin, eux-mêmes, un jour, de restaus du cœur.



Kouchner au gallo.

Va-ti chamblae, va-ti chair ô tôtt la miserr d'ô mond sus kez espault ?

Est-ce qu'il va chancelier, est-ce qu'il va tomber, avec toute la misère du monde sur les épaules ?

Kouchner

On n'a rien contre le bonhomme. Il est presque aussi "propre sur lui" qu'Anne Sinclair, comme il l'a observé avec humour, à "Sept sur Sept" ! Et puis certainement courageux, physiquement et moralement. Pour l'instant, son action ne paraît pas avoir été dictée que par une construction d'intérêts mesquins. Bravo ! Pourvu que ça dure. Davantage de personnages semblables dans la vie politique assainirait un peu le paysage.

Par contre, l'utilisation du personnage par le pouvoir paraît bien moins angélique. Le savant mélange de Jeanne d'Arc, de Louis Pasteur et de Raymond Poulidor (qui faisait toujours le maximum, lui aussi), mijoté par la propagande officielle remplace trop souvent (auprès de la... couche nerfs sensibles) des choix clairs et véritablement humanistes, c'est-à-dire une vraie politique généreuse !

Pire, il peut servir de camouflage humanitaire et brave à des positions les plus cyniques (celle des couches nerfs de bœufs). Des exemples ?

Les Kurdes savent depuis longtemps les soutiens répétés apportés par la France à leurs pires ennemis, et cela continue avec la Turquie actuellement, entre autres ! Ils ont eu droit à une dose de Kouchner quand l'opinion était sensibilisée à leur problème.

Les Bosniaques et les Croates ont subi combien de désillusions du côté français, à tous les niveaux. Ils ont eu la visite de Kouchner.

Les Somaliens savaient que la France ne tenait pas ses promesses en matière humanitaire. Souriz, Kouchner, tu es filmé...

A part cela, l'idée de l'ingérence, c'est aussi du Kouchner. D'accord. Et c'est parfaitement logique. Mais il s'agit alors d'un choix politique véritable, aux conséquences parfois très lourdes !

Qu'on soit bien d'accord : des citoyens majeurs ne peuvent se contenter des Ushuaia du Secours Cathodique. Les problèmes de l'homme dans le monde méritent mieux. C'est-à-dire des choix politiques à la dimension de chaque situation. Efficaces. Durables. Suivis. Parfois impopulaires.

J. GUÉGAN

D'autres que nous le disent

Extraits d'un tract du **CRID** (**C**entre de **R**echerche et d'**I**nformation au **D**éveloppement), collectif d'une vingtaine d'O.N.G.

La solution que vous leur suggérez -un kilo de riz va nourrir un enfant somalien- n'est qu'une illusion qui camoufle [illegible] politique de la communauté internationale à arrêter le conflit somalien.

N'y avait-il pas mieux à faire, messieurs les Ministres, qu'une opération à fort pouvoir médiatique, qui risque de soulager les consciences sans apporter de solution ?

Les déclarations des ministres nous semblent plutôt relever de l'incantation et de la mystification.

Que doit-on penser d'un système d'urgence qui consiste à collecter kilo par kilo du riz de toutes sortes pour le rassembler ensuite ? Quel est le coût réel d'une telle opération : emballages, transport, marge des commerçants, publicité, etc... ? Il est évidement moins couteux de prendre 10 000 tonnes d'un produit normalisé dans un stock déjà constitué. Si chaque élève apportait 5 ou 10 francs, cette somme correspondrait à une possibilité d'achat de céréales 5 à 10 fois supérieure au kilo de riz demandé. Ce geste leur permettrait de témoigner de leur solidarité et de s'habituer à répondre par des gestes raisonnés à des situations d'urgence.

Enfin l'impulsion donnée par le gouvernement à cette opération a aussi un objectif politique : montrer que les pouvoirs publics prennent en charge l'urgence. Or c'est totalement faux. La France à la différence de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse n'a pas respecté ses engagements de livraison à la Somalie pour 91. Pour 92, en septembre 92, seule la moitié est livrée alors que l'urgence est plus grande que jamais. Sur les 500 000 tonnes nécessaires seules 361 500 tonnes ont été livrées. Il est illusoire de croire que c'est l'appel au public qui permettrait de mobiliser de tels tonnages. les citoyens, y compris les élèves, doivent faire pression pour que la

Ne confortons-nous pas les leunes dans des actions concrètes au détriment de ce qui ne l'est pas : partenariat, confiance, solidarité, efficacité, etc.

L'éducation au développement devient une urgence et on pensait que les pouvoirs publics avaient compris... Sinon des peuples continueront régulièrement à souffrir de la faim et nous nous pontinuerons à faire des opérations médiatiques de choc. Dès maintenant nous avons à nous former...Mieux vaut prévenir que guérir.

SOYONS CLAIRS !

Dans ces quelques articles consacrés à la politique,

1) Il ne s'agit en aucun cas de critiquer la générosité de telle ou telle autre démarche. Toute forme de générosité est respectable. Nous reconnaissons en particulier, et nous l'avons montré encore récemment par certains articles, la qualité du travail de certaines ONG qui ont contribué dans certains cas à une véritable dynamique locale dans des pays qui en ont besoin.

2) Il serait ridicule de tomber dans un schéma simpliste du genre "il y a d'un côté les bons qui font de la politique et de l'autre les mauvais qui n'en font pas".

Disons simplement, comme d'autres, que les problèmes politiques, c'est-à-dire les problèmes de société qui recoupent la vie de chacun de nous ne peuvent être traités que par des solutions politiques.

Il s'agit encore de dénoncer une démarche trop fréquente, largement acceptée, souvent valorisée, qui consiste au plan individuel à rejeter toute responsabilité, parfois à nier sa propre responsabilité politique, même si elle est évidente et au plan collectif à déléguer un pouvoir souvent considérable à une caste de "spécialistes" regroupés dans des partis de plus en plus fragilisés, et donc de moins en moins aptes à trouver des solutions efficaces !

Petite question annexe : qui a intérêt à ne pas avoir de partis politiques solides, démocratiques, représentatifs ? La petite guerre permanente à toutes les structures s'efforçant de traiter les problèmes collectifs... collectivement, est-elle le fruit d'un hasard pur et "apolitique" ?

Plus clair que Leclerc ?

Les motifs de l'augmentation des impôts régionaux par le préfet de région :

1. La non-reconduction en 1991 de la subvention de 91 MF attribuée par l'Etat dans le cadre du plan d'urgence en faveur des lycées.

2. La baisse constante de la participation de l'Etat dans le budget de la région qui est passée de 29,4 % en 1986 à 19 % en 1992.

Extrait d'une réponse reçue par un sympathisant à une lettre au président Bourges. Néanmoins Leclerc n'a pas tort de dénoncer les augmentations fortes et irrégulières.

Autres temps, autres mœurs



Passant il y a peu le long des Pyrénées en direction de Perpignan, j'ai failli provoquer un accident de voiture, vous aller comprendre pourquoi. Au centre d'un sens giratoire récemment aménagé près de Mont-Louis (P.O.) (une cité fortifiée impressionnante), j'ai calé brusquement devant un immense monument en granit élevé à la gloire d'un homme politique local qui a dû impressionner fortement ses concitoyens si l'on en juge par la hauteur de la stèle et le volume de granit employé. Presque autant que pour l'église de Saint-Nicodème en Morbihan que peu de vous connaissent, ce en quoi vous avez bien tort.

M. Emmanuel Brousse, né en 1866 et mort en 1926, conseiller général, député des PO, ministre des Finances, a défendu la viticulture et sa région, ai-je appris en faisant trois fois le tour du sens giratoire et du monument par la même occasion, mais, ce qui a poussé ses admirateurs à ouvrir largement le porte-monnaie est inscrit sur l'une de ses trois faces.

"A l'apôtre des économies", "Au ministre mort pauvre" lit-on, non en lettres d'or, mais en lettres de laiton.

Sans vouloir faire de l'antiparlementariste primaire, dont le nouveau directeur de cette publication ne manquerait pas de me faire le reproche, avouez qu'il y a là de quoi vous plonger dans une profonde réflexion à une époque où certains passent plus de temps à trier et à détruire les fausses factures qu'à étudier les dossiers qu'ils sont payés pour défendre.

AL. LOUARN

Dossier

Pour changer un peu

L'UDB, beurk, beurk ?

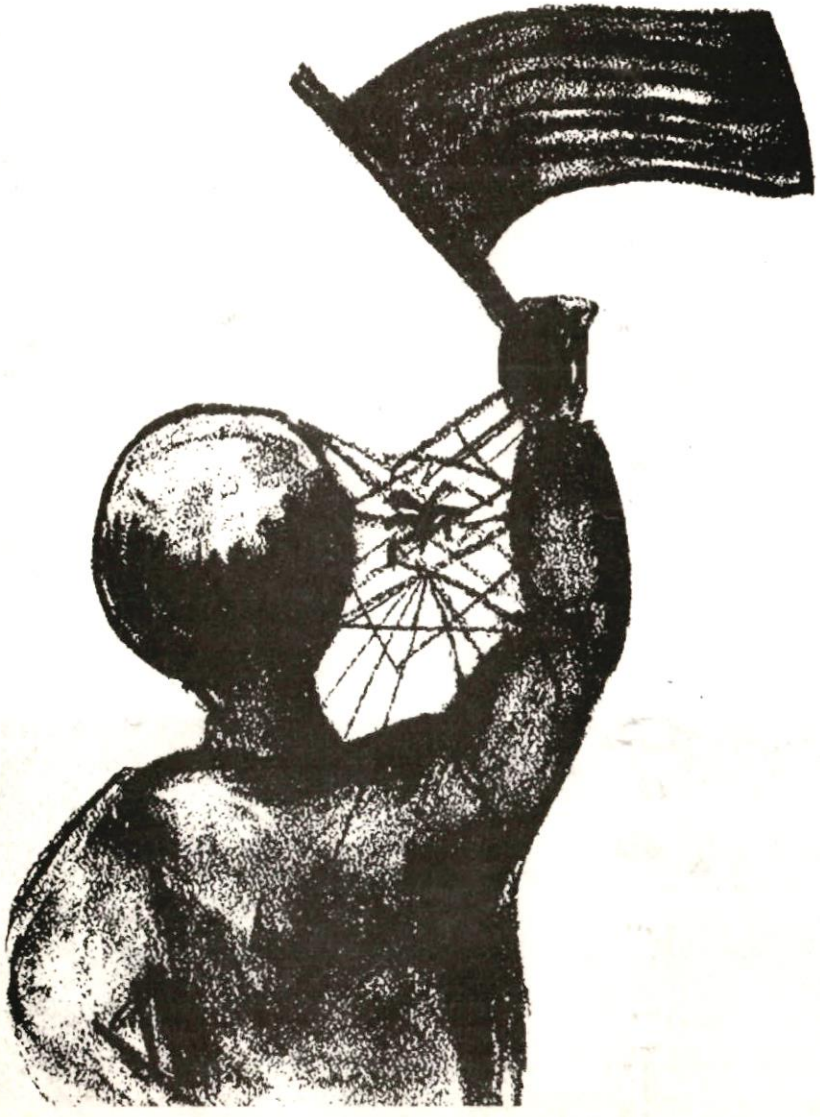
Membre de l'UDB depuis un temps certain, j'ai entendu pas mal de critiques sur ce parti. Quels que soient nos torts ou nos raisons, une tradition assez bien établie de vomir sur l'UDB fonctionne. Artisanat respectable, sans doute, mais je voudrais témoigner ici, rapidement, de quelques aspects parfois mal connus de la maison.

Tout d'abord, je suis obligé de dire – au risque de décevoir ou de paraître bien conformiste ! – que je n'y ai pas trouvé que des "stals et des cons", pour reprendre une image simple, et ceci à toutes les époques que j'ai connues. J'y ai même rencontré des gens dont la parole est fiable, des gens parfaitement corrects, des gens dont l'intelligence et la culture m'ont souvent étonné, des amis véritables enfin. La grande majorité de ceux qu'on y trouve font preuve d'un désintéressement et d'une absence de prétention qui sortent de la routine des "moi je" de tarzan de salons.

Bien sûr, les sensibilités politiques et les expériences vécues sont suffisamment variées pour y créer un débat. Un débat parfois vif. Mais quand on a la conviction que ses interlocuteurs croient à ce qu'ils racontent, on peut fonctionner collectivement, sans contrainte excessive.

De plus, chacun y dit strictement ce qu'il veut et fait strictement ce qu'il veut quand il veut. En écrivant cela, je pense à toutes les idées complètement fausses sur un militantisme standard qui n'a jamais véritablement existé, mais qui aujourd'hui n'a aucun semblant de début de réalité ! Que certains, chez nous et ailleurs, par suite d'une forte motivation, aient consacré beaucoup de temps et d'énergie à nos activités, c'est évident. Mais la condition nécessaire de fonctionnement, c'est évidemment la liberté de chacun. Quelle contrainte prolongée pourrait avoir un semblant d'efficacité ? Aujourd'hui, il est clair que tout adhérent de l'UDB est aussi libre dans son parti que dans n'importe quelle association !

Souvent les membres de l'UDB connaissent d'abord "Le Peuple Breton" dont les orientations d'ensemble leur paraissent claires (pourvu que ça dure). On ne leur demande actuellement rien de plus, au plan des idées. Chacun évolue ensuite au sein du parti, avec sa propre démarche. Il est assez plaisant de constater que des non-Bretons d'origine comprennent parfois plus vite que des Bretons "pur jus" la signification de notre choix, celui de l'homme, en Bretagne aussi...



Un exemple simple me paraît tout à fait clair. Pour Maastricht, j'ai dit publiquement, comme d'autres "Udébistes" mon désaccord avec la position du parti, et je me suis abstenu. Cela ne m'a pas empêché d'être propulsé une fois de plus à mon niveau d'incompétence : la responsabilité du "Peuple Breton".

On admettra que cela montre bien l'extrême liberté des membres de l'UDB. Je ne dis pas des "militants". Non pas pour suivre la mode du mépris pour un engagement ferme dans une structure mais pour souligner une fois de plus que chacun, chez nous, est accepté à son niveau de motivation. Donc on peut porter une carte de l'UDB et écarter les orteils en cadence sous son parasol, y compris sur la côte nord !

A part cela, si d'autres ont trouvé d'autres structures que l'UDB pour sauver les meubles de la Bretagne quasiment éternelle, je leur souhaite beaucoup de bonheur mais, malgré les discours plus ou moins lyriques entendus ici ou là, j'attends de voir ailleurs davantage de gens prêts à travailler ensemble de manière continue, dans un esprit collectif, pour le maintien d'une Bretagne active et authentique.

J. Guégan

Environnement

Début des travaux à CAUREL :

(Affaire scandaleuse !)

POURQUOI ?

"Le Peuple Breton" publie avec plaisir l'article d'un homme qui se bat contre un projet économiquement et écologiquement injustifié.

Ceux qui ont manifesté à Caurel auront apprécié à la fois la rigueur du raisonnement, la qualité pédagogique et la dignité d'un opposant résolu.

Que ceux qui peuvent apporter leur soutien à Gilles Mazot et à ses amis de Caurel le fassent !

Quel est le mobile qui aujourd'hui permettrait de sacrifier le bourg de Caurel par la quatre-voies DDE ?

Depuis le 13 novembre, le financement européen est retiré du projet quatre-voies DDE à Caurel.

Malgré cela, le 30 novembre, les services de l'Équipement ont commencé le déboisement sur le tracé projeté.

Le 17 décembre, l'Association nationale SOS Gaspillage attribue à M. Lannuzel, directeur départemental de l'Équipement des Côtes-d'Armor, la "betterave" du gaspillage 1992 (2e prix national) pour avoir : "préconisé et mis au point le tracé le plus onéreux et volontairement implanté dans une paroi rocheuse, pour la quatre-voies, au droit de Caurel".

Gaspillage estimé à plus de 40 MF, sans compter le coût des destructions engendrées par ce tracé, par rapport à la proposition des Associations écologistes de Bretagne, loin du village, 30 % moins coûteuse, valorisante et sans destructions.

L'amputation des crédits et la distinction de M. Lannuzel condamnent les partisans des destructions et du gaspillage financier provoqués par le tracé extravagant de la DDE.

D'une part, les crédits européens sont accordés pour développer le Centre-Bretagne, et non pas destinés à éventrer des rochers, détruire les sources, des habitations, le site et le paysage de Caurel.

D'autre part, il est temps que les ingénieurs de la DDE cessent de jongler avec les fonds publics : c'est-à-dire l'argent du contribuable. Ils ne doivent plus être les seuls pour décider, imposer, sans concertation ni étude d'ensemble, le "saucissonnage", au plus coûteux, de la quatre-voies Centre-Bretagne.

Les travaux commencés à Caurel, avec un budget réduit du tiers et sans avoir la maîtrise des terres, ne démontrent-ils pas la volonté de la DDE de rendre son projet irréversible et de mettre les élus responsables devant le fait accompli ?

Aujourd'hui, il n'existe plus aucun prétexte pour condamner le bourg de Caurel par un tracé aussi coûteux qu'injustifié et qui, de l'avis même des ingénieurs de la DDE, n'a scandaleusement jamais été étudié dans le cadre de la quatre-voies Centre-Bretagne !

Or, la circulaire ministérielle n° 92-71 du 15 décembre 1992, précise bien que : "lorsque le projet constitue un maillon d'une liaison plus importante, le débat portera sur l'ensemble de l'itinéraire".

Ce que nous réclamons depuis 1988 !

A part une volonté troublante de massacre écologique et de dilapidation de fonds publics, il n'y a plus de raisons, sur la base d'études complètes et vérifiées, pour ne pas déterminer enfin le meilleur tracé de la quatre-voies directe entre Gouarec et Mur-de-Bretagne.

Gilles MAZOT
pour le Comité de défense
des sites de Caurel

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient

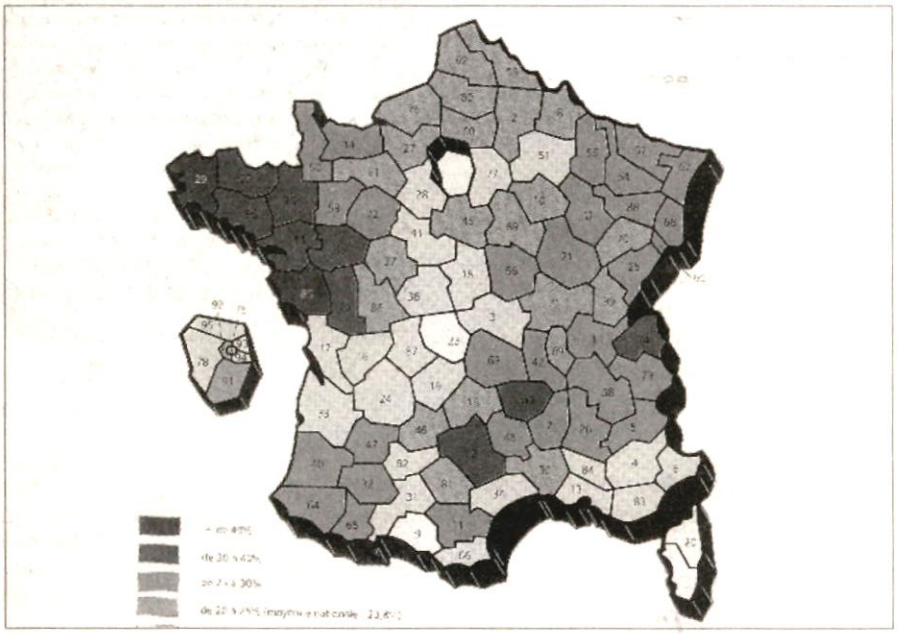
Un accueil sur notre grande échelle pour M. l'Inspecteur d'Académie du Morbihan (Extrait de la page Bretagne d'"Ouest-France" du 21/12/92) qui rappelle le rôle de génération nécrologie joué par le P.S.

"Quant aux déclarations du ministre, cela ne va rien changer, ce sont pures paroles verbales. Aucun moyen particulier n'est annoncé pour la rentrée prochaine."

Social

Prud'homales 1992 : échec et mat

	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC	CSL	Div.
Bretagne 92	26,6	36,6	17,2	9,4	4,9	4,0	1,3
F 92	33,3	23,8	20,5	8,6	6,95	4,0	3,0
Bretagne 87	28,2	35,1	18,6	10,5	5,5	–	2,1
Bilan	– 1,6%	+ 1,5%	– 1,4%	– 1,1%	– 0,6%	+ 4,0%	+ 0,8%



La première donnée est la baisse de la participation : en 1987, il y avait eu près de 50 % de votants, en 1992, 42,5 % seulement. Cela peut traduire un certain désintérêt pour une institution utile et gratuite de la part de salariés dont une proportion croissante est en situation précaire, hors statut.

L'organisation du scrutin, centralisée à Paris, a donné lieu à un grand nombre d'erreurs : un salarié de Lannion (22) aurait dû aller voter à Lanmeur (29), à 25 km de là, sans aucune raison apparente. Vu de Paris... Il est plausible que 3 à 4 % de salariés n'aient pu voter, ce qui relativiserait un peu la baisse de participation.

Pour les cinq départements bretons, on observe une légère progression de la CFDT et une légère baisse de la CGT, presque équivalentes. Plus qu'à un transfert, il faut sans doute y voir le recul des effectifs de la métallurgie et l'essor, très relatif de l'agro-alimentaire, ces deux secteurs constituant les bastions respectifs des deux premiers syndicats bretons.

Dans les collèges "industrie", la CGT recule très peu (et progresse parfois : Trégor). La CFDT progresse surtout dans les collèges "encadrement", "commerce" et "agriculture", alors qu'elle marque le pas en "industrie".

FO, en recul global, progresse en "industrie" et en "encadrement" et se maintient ailleurs. La montée du syndicat "de Droite", la CSL, est surtout due à l'apport massif des personnels de Citroën, à Rennes (10,3% en Ille-et-Vilaine), mais la tendance existe aussi dans les autres départements. *En période de crainte aiguë pour l'emploi, certains font confiance au syndicat en meilleurs termes avec la direction.*

La CGC recule aussi, alors que les "divers" montent (syndicats-maison). Parmi ces divers, il y a aussi les dissidents de la CGT et de FO.

La CFDT "réussit le grand chelem puisqu'elle est en tête dans les quatre départements", triomphe l'hebdo "Syndicalisme". Effectivement, elle est en tête dans les **5** départements bretons. Dans les Côtes-d'Armor, la CGT recule de 33,6 à 31,6 % alors que la CFDT passe de 31,6 à 34,8 %.

La CFDT reste en tête à Brest (plus de 50 %) et passe en tête à Quimper. Elle passe aussi en tête sur Lorient. Il est vrai que la CFDT dispose de 65.000 syndiqués en Bretagne, dont 50.000 dans la région administrative.

Le résultat de la CFDT s'explique surtout par une répartition homogène au sein des différents collèges, alors que FO semble effrayer désormais l'encadrement, un peu moins cependent que la CGT !

Ces analyses ne doivent pas éluder le dramatique recul de la syndicalisation depuis 10 ans. Aborder l'Europe sans syndicats forts et responsables est une lourde faiblesse.

J.J.M.

COLLEGE **"INDUSTRIE"** :

Département	CFDT	CGT	FO	CFTC	CGC	Autres
22	30,5	41,2	16,8	6,8	2,5	2,8
29	35,9	39,2	16	6,1	2,9	0
35	29,3	24,7	16,1	6,0	2,2	21,5
44	32,2	34,9	18	6,4	4,0	0
56	37,2	34,8	17,4	7,4	1,1	2

"ENCADREMENT"

Département	CFDT	CGT	FO	CFTC	CGC	Autres
22	36	11,3	12,7	18,4	18,5	4,1
29	46,3	9,4	16,8	20,5	18	2
35	32,5	9,7	11,6	11,4	22,9	11,9
44	32,7	8,9	11,3	12,1	24,0	0
56	34,01	8,4	12,2	20,2	22,7	2,4

Idées

Les Bretons :

Une tribu méprisable parmi d'autres

L'homme moderne est donc bien un homme mondial, mais ce n'est pas pour autant un homme sans préjugés. Le village global est son village. La vidéosphère est sa patrie. Détaché, d'entrée de jeu, de son environnement naturel, il a tendance à naturaliser l'environnement sans frontières que lui a façonné le progrès. Loin de lui ouvrir l'esprit, ses ailes l'obnubilent.

Câblé aujourd'hui comme on était autrefois enraciné, il est incapable de concevoir qu'on puisse humainement vivre hors des réseaux de communication et de consommation dans lesquels il évolue. C'est pourquoi il regarde l'autochtone comme un paysan et ce paysan comme le représentant inquiétant et bizarre d'une espèce pré-humaine.

L'autochtone, autrement dit, est son étranger. Tout, dans son optique, étant ici et maintenant, toutes les identités étant, sous le nom de différences, échangeables, disponibles, offertes à la consommation, les gens d'ailleurs, les métèques, les "horsains" sont, pour lui, ceux qui ne jouent pas le jeu de l'échange et qui se réclament d'une histoire, d'un sol, d'une communauté. Parce qu'il a vaincu les distances et qu'il télécommande la réalité, il se croit délivré de superstition du lieu, émancipé de son berceau et de ses traditions. Parce qu'il est sur terre comme dans l'espace il croit qu'il a du recul par rapport aux convulsions qui ensanglantent la terre.

Comme en témoignent son jean et ses baskets, il se veut mobile, tolérant et ouvert. En réalité, il n'est tolérant qu'envers ceux qui portent le même uniforme que lui, *et il est à ce point absorbé dans la télécité planétaire que toute autre forme d'enracinement lui paraît relever de la barbarie. Le "Comment peut-on être croate ?" d'aujourd'hui n'est donc que la forme prise par le "Comment peut-on être persan ?" d'hier dans un monde où c'est la technique qui impose ses évidences, et non plus la tradition.*

Qu'il y ait une continuité entre ces deux stupeurs, on en trouve la preuve dans le mot qui a servi et qui sert encore dans toutes les élites – politique, médiatique ou intellectuelle – à désigner les différents acteurs du conflit yougoslave. Ce mot, que nous avons déjà rencontré, est celui de tribu.

Depuis Boas et Lévi-Strauss, l'anthropologie nous avait pourtant déshabitués à considérer les tribus avec mépris et à leur opposer le caractère plus civilisé ou plus évolué des sociétés à forme nationale. Mais la leçon est oubliée : la fatuité règne à nouveau. Et c'est paradoxalement dans l'antifascisme et dans l'antiracisme contemporain qu'elle a trouvé son second souffle,

au prix, il est vrai, d'un léger déplacement : autrefois, on jugeait la tribu du haut de la nation ; désormais, la tribu, c'est la nation même, et les habitants des grandes nations légitimes, des grandes nations incontestables, des grandes nations qui vont sans dire, évaluent les flambées identitaires des nations qui vont mieux en le disant de l'Europe de l'après-communisme (...) Civilisé désormais veut dire post-national. Et il importe peu, dans un tel cadre, que les membres de ces nations se soient prononcés, et qu'ils aient décidé par un vote de sortir de la "fédération" yougoslave. Ce choix n'a plus droit au respect.

Ceux qui s'en vont

François LE MOIGNE
ancien secrétaire général de la mairie de St-Malo

H. Gourmelen tient à apporter son témoignage en tant qu'élu municipal de Saint-Malo et militant breton face à la disparition de François Le Moigne, ancien secrétaire général de la mairie de Saint-Malo et candidat PB/PE lors de l'élection régionale de mars 92.

François Le Moigne, unanimement reconnu et apprécié au plan professionnel, avait mis sa générosité et ses convictions humanistes au service de l'idée bretonne, de la défense et de la promotion de nos intérêts et de notre identité culturelle. Le vote breton en faveur de l'Europe aura été l'une de ses dernières joies au plan politique, tellement il y a retrouvait l'expression d'une volonté collective porteuse d'avenir.

Décembre 92

D'autres le disent...

"L'État-nation n'est rien d'autre que l'institutionnalisation de la domination d'une ethnie sur des minorités (...). L'État ne peut recouvrer sa légitimité qu'en se transformant en une structure souple, caractérisée par une reconnaissance du pluralisme des identités et des appartenances".

Yoshikaku Sakamoto, professeur honoraire de l'Université de Tokyo et directeur d'un Institut de recherche sur la paix internationale ("Le Monde" - 8/12/1992).

Pour des TV régionales autonomes

"Alors que la vitalité démocratique passe par ces indispensables relais, les moyens d'information locaux paraissent aujourd'hui bien peu adaptés, d'autant que les barons de la puissante presse régionale se sont répartis le territoire en fiefs por conserver, dans chaque zone, un seul titre leader au mépris du réalisme".

"C'est pourquoi il faut de véritables télévisions régionales, consacrées à l'information, aux services et à la couverture de ces "questions de proximité". Elles seules pourront ouvrir un espace de décisions qui ne soit plus soumis à la loi du simple scoop qui mutile la démocratie".

L'auteur de ces phrases bien pesées est Albert Mathieu, directeur de programme à Canal + ("Libération", 22/12/1992).

Enezenn an eñvor

gant Fañch Treger
Eus Berc'hed da (G) Cill Dara war roudoù Brigit ha meur a hini all

Pempvet rann : Etrezek ar c'hornog

D'ar meurzh 16 a viz Gouere.

Deuet eo ar c'houlz da guitaat hor mignoned. A-raok, koulskoude, e fell da TMC lakaat ac'hanomp d'ober tro ar goumanant peogwir eo brav a-walc'h an amzer. Plantet en deus ur bern gouez bihan eus ar vro ha neuze re all deuet gantañ eus a Vreizh. Lorc'h a zo ennañ leizh e ler o tiskouez deomp e zomani hag o tisklêriañ ar pezh emañ e soñj da ober diwezhatoc'h wardro al lojeis hag an endro.

Kimiadiñ a reomp dioute en ur brometiñ e tremenimp d'o saludin e dibenn hor beaj war hon hent d'ar gêr.

Hag ar "405" da zisken goustadik an hent skoasellek, ar mein o ruilhañ dindani hag o raklañ dezhi he foñs gant un todilhon hag a laka al leueoù bihan o peuriñ geot glas-tener ar bantenn da sevel o fenn ha da sellout ouzhimp gant daoulagad bras souezhet. Dirazomp, an daou "Bap" evel div vronn vloñset a sav o begoù sonn war an dremmwell sklaer.

Evit mont betek An Daingean (Dingle) e tremenomp dre (G) Cill Airne ha Tra-li ha goude e-lec'h kemer an hent "bras" da dreuziñ al ledenez e krapomp ode Connor dre un hent moan, sonn ha kammigellek. En ur erruout e krec'h hon eus an eurvad da welet ar vantell goumoulek o en em fregañ ha marc'hoù glas o redek a vandennadoù e-barzh an oabl. Kaer meurbet eo ar gweled eus lein ode Connor. Ar mor a-bep tu. War-zu an Hanternoz pleg-mor Brandon ha war-zu ar C'hreisteiz pleg-mor Ar Daingean sklerijennet gant heol toull an endervezh.



Tigh Tábhairne 'An Bóthar'.

E Daingean e reomp un tamm tro war ar porzh-mor e-lec'h ma vez klevet muioc'h a c'halleg eget e bourk Konfort, zoken e-pad an hañv. Debriñ a reomp buan-ha-buan ur verenn ziwezhat en ur "pub" ha goude eo poent bras deomp klask un dachenn-gampiñ. An hini meneget e Daingean a zo gwirionez pell a-walc'h eus ar gêr-mañ e-kichen un asez chapel goh savet gant ar gristenien gantañ, ti-pediñ Gallarus.

Aes a-walc'h ha dereat eo an dachenn-gampiñ ha marc'hadmat ouzhpenn : tri lur bemdez evit pep hini. Hogen, ret eo bezañ daou evit en em strimpañ rak dre ziavaez eo e vez lakaet pezhioù evit kaoud dour tomm. Pa vezer bet paket ur wech...

Aet eo buan war-raok an douristelezh e Bro-Iwerzhan er bloavezhioù tremenet. Koulskoude, n'eus ket meur a zachenn-kampiñ du-hont. N'eo ket kement-se boaz ar vro war a seblant. Marteze abalamour d'an amzer !

D'ar merc'her 17 a viz Gouere

Mont a reomp da welet ti-pediñ Gallarus nepell eus an dachenn-gampiñ. Ur chapel gozh e mein eo houmañ. Bet eo savet gant an gristenien gentañ. Er vered tro-zro dezhi ez eus mein bez gant enskrivadurioù e skritur ogam. Kaer tre eo an endro ha kempennet a zoare. Degas a ra da soñj ar savadurmañ eus "forn Maodez" pe log Maodez war enez Vaodez e-maez da Bleuvian e Bro-Dreger. Hag e gwirionez eo bet savet ar penitioù-se, kenkoulz en Iwerzhon hag e Breizh gant an hevelep tud, hon tadoù kozh ar Gelted.

Goude merenn e reomp un droiad e kêr an Daingean ha war-lerc'h ur valeadenn en oto tro-zro d'al ledenez. Kreñv a-walc'h eo an avel abaoe ar beure met pa erruomp dirak inizi Blasket en em lak hemañ da c'hwezhañ gant un nerzh spontus ha war ar mor dirollet e red koleoù gwenn-kann bliv ha divent. E traoñ ar penn-tir, dirak an inizi e kren hon oto gant taolioù frap an avel.

– Deomp kuit ac'han a-raok ma vo ruilhet an oto, a lâr din ma gwreg.

– Ya, emezon, hastomp buan mont kuit !

Pa erruomp war an dachenn-gampiñ he deus graet ar gorventenn he reuz. Displantet eo ar pikejoù ha diframmet an deltenn. Dre chañs n'eo ket bet freget al lien. Labour hon eus, koulskoude, en awel foll ha dindan ar glav pil, da adsevel an deltenn, da stagañ anezhi gant kerdin evit he derc'hell en he flom, ha da lakat pezhioù mein, tapet diwar ar vogerenn e-kichen, da herzel anezhi da vont gant an awel. N'eo ket posupl kousket gant safar ar barr-amzer setu ez omp aet da lenn er c'harr-tan gant ul lamp-c'hodell da c'hortoz ken ma tavo an avel. Met ne davo ket a-raok ar beure ha n'hon eus ket kousket, koulz lâret, en noz-se.

A-drugarez d'ur c'hamalad deomp en doa ur c'henderv kompez a oa dimezet d'ur c'hoar d'unan bennak a anaveze mat paotr alambig bihan ar c'horn-bro hon eus bet ar chañs da gaout ur Voutailhad "poitheen", ar whisky a vez strilhet dre guzh war ar maez du-hont.

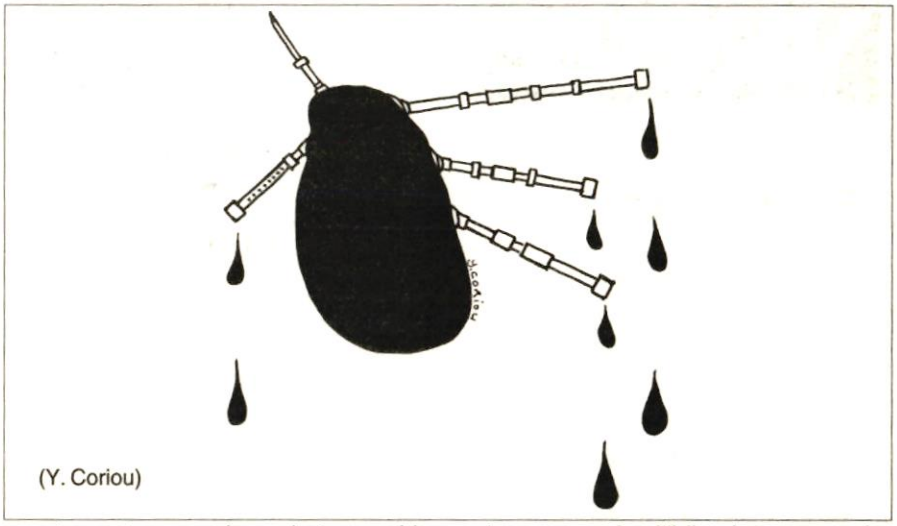
Kredit ac'hanomp mar karit, met ar "poitheen-se" astennet gant dour tomm a roas nerzh ha kalon deomp da c'houzañv ar riv ha kroz an avel dirollet en noz-se !

(Da vezañ kendalc'het)

Politikerezh

UR VEZH
Ur wech c'hoazh : al lanv du o lazhañ

Hir eo bet bannoù ar c'hazetennoù goude ar gwall-daol c'hoarvezet war an enezennoù Shetland e Bro-Skos gant al lestr-mor anvet "Braer". Pep bloaz pe vuioc'h ez eus listri-mor en em dorr war ar roc'helloù pe en un doare all (stokadenn gant ur lestr bennak all). Perag ez eus listri-mor brasoc'h-brasañ leun toull ar marc'hadourezhioù o treuziñ ar moriou bras evit kas eoul-douar ? An eoul-douar a ro arc'hant d'ar paramantourien ha d'ar betrolierien. N'eus ket mall warne dilezel an doare-se d'ar Stadoù pinvidik nemet sevel energiezh en ur blasañ o feadra e-barzh tourioù nukleel a bado betek fin ar bed en ur grouiñ tredan kement gwech hag a zo ezhomm. Met ne vez ket gounidus awalc'h evite moarvat mar komprenomp mat an traoù a gendalc'h gant o c'hoant-padout.



(Y. Coriou)

Tu a zo kaout energiezh a beb tu : avel, koat, heol, puñsoù ha kalz a draoù all. Abaoe pell hon eus komañset d'ober tredan. Va zad-kaer ; perc'henn eus e zouarioù en doa prenet ur rod askellek, savet en tu all d'an hent en ur park gant treid-houarn uhel. E penn ur menez e oamp a ziskenne war ar c'huzh-heol betek ur gwazig a rede betek an Izol hag a zisparti ar gwazig-se an daou departamant : Penn-ar-Bed ha Morbihan hervez sotonioù ar Fransisien. Seul greñvoc'h e oa an avel, seul sklaeroc'h e oa an ti en e ziabarzh, liammet dre neudoù. Ne oa ket peurvad d'ar marevezh-se. Ne oa ket "moïenn" espern tredan. Daoust hag ez eo posubl bremañ ?

Gounid, gounid hep ehan

N'eus nemet an EDF (tredan ar Frañs) en deus ar gwir hepken da broduiñ tredan hag an arc'hant a zo miret gantañ. An neb en deus c'hoant ober tredan gantañ-e-unan en deus ar gwir d'ober anezhañ dindan kontrol an EDF a c'houlenn e lodenn vat eus an arc'hant. Dalc'het em eus soñj, a-hend-all, eus ur rod ront troet a-dal an heol hag a droe hervez hent-bann anezhañ. Er Pereneoù e oa. Dilezet eo bet gant digarez e oa koustus an ardivink. Kontet e voe, a-hend-all, eus ur vriketezenn skin oberius a roe nerzh d'ur c'harr pe d'ur march-houarn zoken.

Al listri-mor, leun-chouk gant eoul-douar a zigas ar brouenn eus ar pezh a vank d'an energiezh nukleel. Daoust ha n'o deus ket fiziañs awalc'h e tourioù savet gante pe n'eus ket gounid awalc'h dre-ze ? Da skwer koaz (seurt a restachoù) a chom war-lerc'h ur greizenn nukleel (skin-oberiusted) hervez "Quid".

Daoust d'ar manifestadegoù a-enep pep kreizenn nukleel evel e Plogoñ e-kichen Beg ar Raz ? Kuzul-ker Naoned en deust votet "Nann" hervez ar muiañniver a vouezhioù a-enep d'ur greizenn nukleel e-kichen porzh Penbo abalamour dan avel o c'hwezañ o tont diouzh ar mor etrezek ar ger vras. Hag e Jetigneg, tost da Glizun (Clisson) just-hajust war an harzoù etre Liger-atlantel hag ar Vande. Dilezet eo bet al labourioù evit tennañ an uraniom diouzh an douar. Enebiezh e voe e pep korn en Egzagon. Hag ar Fransizien, ken lorc'hus evel boas, n'o deus ket silaouet. C'hoarzomp un tammig : e Tchernobyl, goude ar gwall-zarvoud, e save koumoul o treuziñ an Europ, betek Stad-Veljik ; met ne voe netra er Stad an Egzagon hervez diskleriadurioù renerien ar Stad, da grediñ o doa heuie ar harzoù etre ar Beljik hag an Egzagon, sentus.

Perak listri-mor gant eoul-douar ?

Un anzav eo ar batimantoù-se : c'hoant gounid eo an digarez brasañ. Evel am eus skrivet e klaskont tankoù bras-kenañ evit kaout troiadoù fonnus ha prim. N'eo ket trawalc'h. En em lakont (lakaont) dindan gwarez bannieloù digor evite : Liberia, Panama. Ne skrivan ket Helvetia ; Monako hag all. Pe c'hoazh Andorra, Lichtenstein, San-Marino war an douar bras. Gwasoc'h eo o dizonestiz. Ijinet o deus bannieloù servijus ha faos : Inizi Kergelen n'o deus nemet implijidi evit an amzer ha kilhoriged (Pingouins e... galleg) Kirieg eo ar mistri evit an eoul-douar kaset d'are marv miliadoù a loened e barzh ar mor, kregin, bezin hag all ha marv al loened war ar prajeier hervez ar pezh a voe kontet en Inizi Shetland a lec'h ma oant o peurin (deñved).

Galloudus-kenan eo mistri an energiezh

Gwasoc'h c'hoazh eo : tutañ o listri-mor gant martoloded hag ofiserien n'int ket stummet mat evit deskiñ o micher peogwir n'int ket paeet mat hervez o reñk. O lakaat a reont o fri e pep tra. Kavet e voe ur wech ur ardinvink gant un doare all da lakaat gefluskerioù da dreiñ. Gant dour e oa. Distrujet e voe e-pad un nozvezh. Gwech ebet ne voe kavet ar distrujerien. E Vande e oa. Daoust hag ez eo implijet kavailherien oc'h evezhaat ?

Un dra c'hoazh : al labourerien-douar o deus plaset o esperañs e plantennoù savet evit treiñ anezhe en etanol (ethanol). Pegoulz e voe implijet e gwir ? Koat sec'h o doa da leuniañ fornigelloù staget e-kichen ar c'heflus kerioù. Un digarez o doa : gante e teue dour a skrigne enezhe gant mergl. Ha ne oa ket traoù evit diwall, hervezo. E-pad ar brezel e oa ha gant an Alamaned.

Devezhioù brav o doa c'hoazh ar friponed a-raok bout lakaet en toullbac'h. Daoust ha n'int ket evel ur "Mafia" e Bro-Italí hag a zo dreist ar barnerien a gren diraze ? Al lañv du a lazho c'hoazh, dre walleur.

Aldrig a NAONED

Mesk-ha-mesk

UR PREFED A SKRIV E BREZHONEG

An aotrou Charles MIOSSEC Prezidant ar c'Huzul-Meur Ti an Departamant-Kemper

Prefeti Penn ar Bed

Aotrou Prezidant,

Teurvezet ho peus kas din ar goulenn dre skrid graet gant an Ao. Jean-Yves Cozan, Kentañ is-prezidant ar C'Huzul-Meur, o sellout ouzh kevredigezh Diwan.

Mont a ra etrezek pevar boent, stummadur kelennerien ar gevredigezh, diferadur ar postoù kelenn, greustedoù diferadur ar skolaj digoret gant Diwan er Releg-Keruon hag ar statud aotreet gant at stad d'ar skolioù melestret gant ar gevredigezh.

P' am boa kemeret ar gaoz, d'ar 7 a viz here diwezhañ, el lec'h-mañ, am boa diskouezet e suje ar respontoù d'ar goulennoù ae, d'an darbaroù o tont da heul adimbourc'h stad ar yezhoù hag ar sevenadurioù rannvroel, er par gouarnamantel.

An Ao. Jack Lang, Ministr Stad, Ministr an Deskodurezh Stad hag ar sevenadur, en deus kinnigez an darbaroù divizet e grad outo, e kelc'hlizher ar 24 a viz du diwezhañ.

Goulennet en deus ar Ministr Stad ouzh ar Rektored kenaozañ ur raktres akademikel bloc'hel diwar-benn ar poent-se, da zigeriñ hent d'araokadennoù nevez steriek. Ur c'hentañ divroes eus al labourioù se a ranko bet degaset d'ar melestradurezh kreiz a-barzh fin ar bloaz.

Enframmañ a raio an darbaroù-se an oll eourtoù goulennoù, o vont adalek an eeunañ kizidikadur d'ar yezh betek un divyezherezh ziles. An tuioù o klotañ a vo lakaet war-sav war dachenn an implij, stummadur ar gelennerien ha kenglotadur ar programoù.

Ouzhpenn-se, e Liazezo ar Rektored kuzulioù aliañ lec'hel ar yezhoù ha sevenadurioù rannvroel, a vo o farzh prederiañ, eskemman hag heulian an darbaroù akademikel.

Tostaat a raint ivez ouzh renerien rannvroel an aferioù sevenadurel evit empennañ ha bountañ a-gevret war oberoù nevez.

Komz a ra ivez ar c'hemennadurioù ofisiel eus kudenn ar c'helennoù roet e-barzh kreizennoù melestret gant kevredigezhioù sevenadurel. War ar poent-se, setu int, meneget en o fezh .

"Goulenn a ran ouzhoc'h stagañ raktal da skoulmañ an emzivizoù a zo da gaout, ar pal o vezañ da ziazezañ ur gevredigezh d'en em glevour gant servij foran an deskadurezh stad.

"Tud e karg ar c'hevredigezhioù koulz hag ar galennerien engouestlet betekhen, o devo da lavarout deoc'h petra eo o dibab etre ar c'henstagadur d'an deskaduarezh stad hal ul liamg kevratel o sellout ouzh an darempredoù etre ar Stad ha ar skolioù prevez (lezenn an 31 a viz kerzu 1959).

"Ma tiskouet ho kevelidi bezañ dedennet gant ar c'hinnig kenstagadur, e verko un emglev-stern e zoareennoù. An didab-se evit ar c'hevredigezhioù a ambrougo aotreadur ur statud "expert associé" o tigeriñ peurgetket diaweladoù war ar c'hemer perzh o stummadur ar vistri.

"Forzh penaos, ne c'hello an emzivizoù-se bezañ graet ken nemet war ziazez amplegadoù servij foran an deskadurezh stad lakaet war embreg, war an hevelep tachenn, gant pep departamant, o sellout pe ouzh ar vistri (doareadurioù ha kargoù) pe ouzh feur sterniadur ar vugale (klasoù divyezhek).

"Padelezh ur raktres degouezhus a genstagadur ne c'hellfe ket mont dreist da bemp bloaz. Emglevioù bloaziek hiniennel a c'hello bezañ skloulmet kement hag e vo ezhomm, e stern ar goursez-se".

Resevet an doa an Ao. Herbert Maisl, Rektor Akademiezh Roazhon, tud e karg kevredigezh Diwan d'ar 24 a viz du, ha diskouezet en doa kinnigoù ar Ministr Stad dezho. Bremañ ema-eñ o c'hortoz gouzout peseurt dibab a raint.

Ao Prezidant, gant ma gwellañ gourc'hemennoù.

Goulenn d'ar prefed

Abaoe an distro skol eo kresket niver ar vugale er skolioù Diwan. Tostig tre eo da vil bugel enskrivet bremañ.

Abaoe eo bet sinet an emglev etre ar gevredigezh hag an deskadurezh stad e miz eost 1990 a zo un nebeut traou chommet e kroug :

1. Hag eñ eo bet divizet kemer evit ar stummadur, kelenerien Diwan e kerzh an IUFM.

2. 51,5 post a zo bet ansavet dre an an emglev. Abaoe ez eus bet krouet postoù nevez. Hag eñ e vezo ansavet ar postoù-se war ar memez pal hag ar re all ?

3. Dre youl vat ar c'huzul meur e oa bet krouet ur skolaj e Relek e bloavezh 1988. Hag eñ e soñj minister an deskadurezh ansav ar skolaj se war diazez ur c'hontrat kevredigezel.

4. War peseurt statut : pe prevez pe publik eo renet ar skolioù Diwan ?

J.Y. COZAN

Kelou Berr

Met perak just araok ar votadegou pa vezer bet dek vloaz er galloud hep

Lang hag ar yezhou (Kendalc'h) ober kalz tra nemet... promesaou araok an dilennadegou a oa just araok an dilennadegou a oa araok !

Ar c'hallaoued a ra mouvement perpetuel eus an dra se. Ne weler siwazh disoc'h ebet...

Dilennadegou kanton Plouared

Dilennadegou a zo bet e kanton Plouared goude marv Francis Cadoudal, kuzuler jeneral PCF.

En dro gentan en deus bet hor c'hamalad Patrick L'Héréec, 9,01 % eus ar mouezhiou. E Plounérin, e barrouz (eil vaer eo) en deus bet 168 mouezh war 346 !

Diskouezh'ra an dra-man ma vije ezhomm, pouez ul labour hir ha sirius war an dachenn.

Gourc'hemennou da B. Patrick ha kalon vat d'an holl evit an da-zont.

Lizher

3 pajenn, n'int ket awalc'h

Oppala ! Petra 'welan ? An niverenn 341, bet skrivet dindan va anv war vandenn ar PB ! Fidamdoue, un tamm diwezhat on, memestra. Degas a ran diouzhtu va chekenn deoc'h, gant va gwellañ soñjoù ha va gourc'hemennoù tomm evit ho kelaouenn dedennus-kenañ. Lennet e vez gamin penn-da-benn bep miz, daoust din da chom hep bezañ a-du ganeoc'h a wechoù. Ur rebech hepken : plij a rafe din kavout muioc'h a vrezhoneg enni. Tri fajenn e brezhoneg n'int awalc'h evit ar... peuple breton. Bez e c'hellfed embann ur nebeut testennoù divyezhek, da skouer...

A greiz kalon,

F.R. Rolland

Tro Breizh

La mar-mar en pleine crise de confiance

(Titre relevé dans la page "marine" d'*Ouest-France* le 14/12/93).

L'article de Marc Mahuzier montrait à quel point les marins de commerce, comme leurs officiers, se précipitaient sur tous les plans sociaux à leur portée pour... mettre les voiles, dans la crainte que la situation ne se dégrade davantage.

Encore des victimes de la sinistrose ! On se tue à vous dire, nous autres, que la marine est sauvée. Grâce au plan de sauvetage de Le Drian. Un plan de trois ans, lancé il y a trois ans, donc terminé. Donc le miracle est en place. Circulez, il n'y a rien à voir !

Y en a mar mar des gens qui considèrent Le Drian comme le Lengagne qui perd !

Le quart naval ?

La peuve qu'on dit vrai : le secrétaire d'Etat actuel au déclin maritime Josselin a répondu aux MARINS QUI MANIFESTAIENT A PARIS QUE L'AFFAIRE N'INTÉRESSAIT PAS LE MINISTÈRE DES FINANCES. Cela prouve bien que l'affaire est réglée ! Encore un acquis social pour les Bretons de la côte.

La mer contaminée

Ils nous font *Braer* avec leurs pétroliers de merde, sans respect des sécurités, sans double coque, sans qualification des personnels, mais avec trafic de drogue à la clef, très souvent, disent les uns.

Du compte à minets ?

Les véritables "gestionnaires sérieux" sont plutôt pour, non ? Comment cela se manifeste, l'opposition des "responsables réalistes" ? Faut bien assurer le bénef, non ? Y a-t-il des avis contraires dans la salle ?

Ne perdons pas le fil !

6-15 :

C'est pas le 36-15 mais la 23e édition du Festival Interceltique, programmée du 6 au 15 août prochains. Avec ce "digest" du programme livré en avant-première.

– Vendredi 6 : cotriade au port de pêche ; la Cantate pour la Paix.

– Samedi 7 : championnat des bagadoù ; concert symphonique : nuit du folk d'Irlance.

– Dimanche 8 : parade des Nations Celtes ; danses de Bretagne ; concert avec Davy Spillane.

– Lundi 9 : création "jazz et bagad" ; danses de Galice.

– Mardi 10 : triomphe des pipe-bands ; chœurs du Pays de Galles ; folk de Bretagne.

– Mercredi 11 : nuit de la mer n° 1.

– Jeudi 12 : concert symphonique "Anne des Isles" ; folk d'Ecosse.

– Vendredi 13 : rock à l'Ouest.

– Samedi 14 : championnat international des pipe-bands et des batteries ; nuit de la country-music ; nuit du port de pêche et sa cinquantaine de groupes folk ; rock au pub.

– Dimanche 15 : danses du Monde Celte (5 ensembles) ; concert de harpe celtique ; nuit de la mer n° 2.



Extrait de *La Gazette*, le nouveau journal des "Amis du Festival interceltique de Lorient".

(Association contactable au bar "Le Parisien" (!) 56100 Lorient).

Catastrophes en série dans l'aviculture bretonne

A la fin de l'année dernière, l'usine Père Dodu du Groupe Doux brûlait. Le 31 décembre, c'était au tour de l'usine EPI, du groupe Coopagri. Quelques jours plus tard, un couvoir du groupe Goubin était détruit lui aussi.

Le Mas d'Auge, spécialisé dans les œufs, vient de licencier plusieurs dizaines de salariés en fermant les centres de conditionnement de Guingamp et de Lamballe. La SAOP vient d'être liquidée.

A part l'usine Père Dodu située dans le Morbihan, toutes ces entreprises sont installées dans les Côtes-d'Armor.

Guipavas : Kermad racheté

Le Crédit National avec la société Parviland vient de prendre le contrôle de l'entreprise Kermad de Guipavas. Kermad traite les coquilles Saint-Jacques et le saumon fumé.

Le Crédit National est aussi présent dans la SOPAL, entreprise dirigée par René Gad qui elle aussi traite le saumon. De futures restructurations sont-elles à craindre ?

A QUI APPARTIENNE

Le 22 avril dernier, Jean-Jacques Monnier et le président de "Tud Diwar ar Maez" lançaient un cri à propos du déboisement sans commune mesure qui s'est déroulé cet hiver. Deux ans auparavant, Yann Puillandre, vice-président de "Tud Diwar ar Maez", dans *Emgann*, avait lui aussi soulevé ce problème. Dans un de ses articles, il affirmait avec raison qu'avant de se chauffer au bois, il fallait commencer par reboiser. Or, nous assistons au scénario inverse.

Dans une première partie nous examinerons les causes et les conséquences de ce phénomène. Puis, dans une seconde partie, nous explorerons quelques pistes, quelques remèdes.

I. – Une crise sociale

Alors que l'Hexagone possède le manteau forestier le plus important de "l'Europe des douze", la Bretagne est la région la moins boisée de l'Hexagone. Historiquement, en Bretagne, **les déboisements les plus importants coïncident avec les crises sociales.** Ainsi, au siècle dernier, le Conseil général du Finistère renouvela, sous différentes formes et pendant de très nombreuses années, son vœu d'une répression accrue pour limiter le **"maraudage des bois".** La répression étant, selon lui, le moyen le plus efficace, le plus incitatif pour développer le boisement.

Si cet hiver, le déboisement, l'abattage systématique de tous les arbres sur les talus a pris des proportions jusque-là inconnues, c'est aussi parce que nous traversons une profonde crise sociale. La petite paysannerie aux abois trouve là un moyen de joindre les deux bouts. Les Rmistes et les smicards (surtout ceux de l'agro-alimentaire) à la campagne espèrent un plus, un mieux appréciable pour augmenter leur budget.

D'autres, agriculteurs, qui ne sont pas en difficulté, pour maximiser leur projet à court terme, plutôt que d'élaguer, abattent systématiquement les arbres des talus. Il est plus facile de couper à la base que d'élaguer et une fois abattus, ils ne feront plus d'ombre aux cultures. La vente de bois de chauffage apparaît donc souvent comme un moyen **immédiat** de survie individuelle ou de maximisation du projet à court terme. Dans les deux cas, c'est **l'instantanéité** qui prime. Mais, si ces gens coupent du bois, c'est que souvent en face existe un marché solvable, une demande à satisfaire.

Dans les années 70, suite à la crise de l'énergie, a été popularisé le concept "d'énergies renouvelables". Cette politique prônée par certains écologistes a abouti à une mystification. Nombre d'écologistes et notamment les rurbains se mirent à acheter des inserts. Cette augmentation des inserts a provoqué une augmentation de la demande de bois. Or, si le bois est une énergie renouvelable, cette énergie n'est pas renouvelable dans n'importe quelles conditions.

Non qu'il ne faille pas procéder à aucun abattage, bien au contraire, des éclaircies, des élagages sont nécessaires. Le bois, c'est aussi une culture, comme les céréales. Voyons maintenant les conséquences de cette navigation à vue.

La première conséquence de cet arasement est une baisse de la production de la matière organique, de l'humus. Le taux d'humus chutant, on assiste à une battance du sol qui provoque des asphyxies et favorise le ruissellement, l'érosion. Les vers disparaissent et n'aèrent plus la terre. Une baisse des rendements est constatée ; **lentement, la terre meurt.** La déforestation précède le désert. Cette baisse du taux de matière organique est surtout vérifiée dans le Léon, laboratoire du "modèle agricole breton intensif". Ce n'est pas un hasard si "Le Paysan Breton", deux fois depuis le début de l'année (7/2/92 et 7/5/92) a alerté ses lecteurs légumiers sur les conséquences du manque de matières organiques, mettant en encadré **"les phénomènes de dégradation sont irréversibles".** Se pose donc la question suivante : des individus, pénalisés, marginalisés par le système social de production existant, ont-ils le droit de détruire l'avenir des générations futures ?

La deuxième conséquence est évidemment un changement de paysage. Par leurs pratiques culturales, les agriculteurs modifient le paysage. Par leurs besoin exprimés, les citadins modifient eux aussi le paysage (ex. constructions de routes, d'autoroutes pour se rendre plus rapidement à la campagne). Pour gagner une demi-heure en voiture, on choisira un tracé qui détruit entièrement une forêt ou qui occasionnera la maximum de dégâts (cf. PB n° 341, "Y'a le feu au lac" sur le projet de déviation de Caurel). Ces faits, ces dégradations commises par les citadins ou plutôt en leur nom, traduisent l'état des relations sociales. Un paysage est le résultat des rapports sociaux (cf. PB n° 331).

Ceci nous amène à la question suivante : "A qui appartient le paysage ?" A celui qui détient la propriété de la terre ? (optique "outils de production", propriété privée) ou à ceux qui vivent dans ce cadre de vie, à ceux qui ont le droit de le contempler (optique "cadre de vie, objet de consommation, propriété publique"). Derrière cette contradiction se cachent les oppositions villes/campagnes, dominants/dominés, centre/périphérie. Des rapports sociaux exacerbés se traduiront par une mauvaise politique d'aménagement du territoire. Lorsque 90 % des habitants vivent sur 10 % du territoire, cela signifie mégalopole. Qui dit mégalopole dit aussi encombrement, pollutions et ghettos urbains. Désertification et encombrement sont dialectiquement liés. Lipietz dans : "Après fordisme : idées fausses et questions ouvertes" (problèmes économiques 29/1/1992) écrit : *"En fait les compromis capital/travail ont été réglés jusqu'à maintenant sur le dos de la nature et donc sur le dos des générations futures".* Voilà ce qu'il faut dire ; telle est la réalité.

La Bretagne paie un lourd tribut social et écologique à Paris. Sait-on qu'au siècle dernier, sous prétexte que l'Hexagone, écologiquement, est "un et indivisible", on a imposé les mêmes dates d'ouverture de la chasse sur le territoire de l'Hexagone. Or, en Bretagne, était cultivé le blé noir. L'ouverture de la chasse aux mêmes dates a entraîné le saccage des champs de blé noir par les chiens. Cette perte de récolte dans certains endroits a entraîné des disettes. Voilà encore un exemple où l'écologie remet en cause les rapports sociaux qui se concrétisent, se matérialisent dans le centralisme français.

Examinons maintenant les remèdes, les solutions à apporter.

II. – Remèdes, solutions

Les solutions que nous avons proposées se trouvent implicitement contenues dans les questions, les critiques que nous avons formulées. Création de nouveaux rapports sociaux se traduisant par de nouveaux rapports capital/travail,centre/périphérie, villes/campagnes, c'est-à-dire par une nouvelle politique d'aménagement du territoire, politique qui a été abandon-

NT LES PAYSAGES ?

née, dénaturée par les socialistes français et leur relais en Bretagne. Mais, comment se traduira juridiquement cette opposition propriété privée des terres, consommation et la jouissance publique des paysages ? Comme nous avons dit que ce problème mettait en évidence les rapports centre/périphérie, c'est-à-dire ici, les rapports France/Bretagne, il y a dix manières de voir les solutions.

A) La solution française

L'article 544 du code civil définit ainsi le droit de propriété : "La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements". Les caractères du droit français de la propriété sont : droit absolu, droit exclusif, droit perpétuel (conception bourgeoise de 1789, confirmée par le code Napoléon).

Ces caractères entraînent les conséquences suivantes :

"Droit absolu" : Droit pour le propriétaire d'user, de jouir et de disposer de la chose, comme il l'entend, même en la détruisant. Dans notre problème, le droit pour le propriétaire de détruire les arbres.

"Droit exclusif" : Possibilité pour le propriétaire d'empêcher toute personne de faire acte de propriétaire (voir par ex. art. 673 du code civil).

"Droit perpétuel" : Le droit de propriété dure autant que la chose (Sources : Mémento Dalloz - Dupont Delestrait. Les droits réels principaux).

Ces caractères du droit français de la propriété étaient en opposition avec la consommation publique, la jouissance publique des paysages. Le seul moyen dont dispose le droit français actuel pour limiter les abus réside dans des limitations à la marge. Ainsi, la jurisprudence a inventé la notion "d'abus de droit". Il y a abus de droit, notamment lorsque ce droit est exercé dans l'intention de nuire à autrui. Le résultat est qu'il y a de très nombreuses limitations, exceptions à ce droit de propriété qu'il devient incohérent. Si le Conseil d'Etat commence à trouver qu'il y a trop de textes juridiques, que pense alors le simple particulier... ? C'est pourtant dans cette voie que Mme Ségolène Royal a décidé de s'engager en créant un permis paysager. Je ne connais pas le contenu de ce projet de loi, mais en tenant compte des orientations habituelles, je doute fort qu'il soit accompagné de moyens effectifs. Il risque de n'avoir qu'une portée archivistique, voire au mieux symbolique, pour tenir compte des progrès de la sensibilité écologiste.

En droit français, les limitations au droit de propriété sont vécues comme des atteintes vexatoires à la liberté. Une autre solution que pourrait mettre en service le droit français réside dans la "propriété culturale". Le propriétaire doit dédommager le fermier des améliorations que celui-ci a apportées à la propriété. On considérerait la (les) collectivités territoriales usufruitières (locataires) des paysages. Selon l'importance du site, les collectivités passeraient un contrat avec l'agriculteur pour l'entretien de ce paysage, voire la limitation ou l'interdiction de certaines pratiques culturales (ex. interdiction d'arasement de talus, interdiction d'assèchement de marais, etc.). Le problème est que la jurisprudence n'est guère favorable au statut du fermage ; elle a vidé de son contenu, en grande partie, ce statut, dû à Tanguy-Prigent. Ce n'est pas pour rien que les fermiers réclament la définition d'un nouveau principe du droit de la propriété.

Une autre solution correspondrait mieux aux besoins des Bretons et de la Bretagne : **le domaine congéable.**

B) Le domaine congéable

Dans le domaine congéable, le domanier est **propriétaire** des édifices (maisons, bâtiments) et des superficies (talus, haies, couche de terre arable), le bailleur étant propriétaire du tréfonds. Chacun a la pleine propriété sur ses choses, alors que dans le droit français, le fermage est un avatar du droit de propriété : au propriétaire le droit perpétuel de disposer du bien, au fermier, le droit **temporaire** de jouissance moyennant une somme au non-propriétaire. Aujourd'hui, l'entretien des paysages passe obligatoirement par une **occupation minimale** du territoire. Il n'y aura occupation minimale d'un territoire que s'il y a espoir d'obtenir un revenu correct.

Comme le droit breton permet la coexistence de deux propriétés sur la même parcelle de terre, on pourrait instituer un troisième propriétaire : la collectivité qui serait **propriétaire** des paysages. Alors que dans le droit français, la collectivité ne serait qu'usufruitière avec des pouvoirs limités, dans le droit breton elle aurait la pleine propriété. De plus, comme il existerait trois propriétaires sur le même fonds, on pourrait attendre de cette formule un empêchement des abus comme cela s'est produit à Creac'h Ingolen, à Plonévez-du-Faou où un propriétaire a fait d'une colline une parcelle de 60 hectares. Empêcher les abus de cette nature, c'est préserver l'avenir des générations futures ; c'est aussi préserver les intérêts des générations futures ; c'est aussi préserver les intérêts de la collectivité.

L'entretien des paysages par les agriculteurs suppose que ces derniers soient rémunérés par la collectivité. Donc que les citadins (et urbains) paient ce droit de jouissance. Ceci peut prendre différentes formes : l'agriculteur serait payé pour effectuer certains travaux : ou dédommagé pour son manque à gagner.

Pour résumer, en droit français, le fermier possède des droits moindres que le domanier breton traditionnel. L'optique générale habituelle est la propriété nue et indivisible alors que le droit breton permet la cohabitation de plusieurs propriétaires sur un même fonds. En conférant des droits à la collectivité on pourrait limiter les abus plus facilement qu'en droit français et cette limitation des abus ne serait pas ressentie comme vexatoire comme cela se produit en droit français. La collectivité aurait plus de moyens. Il s'agit en somme de **rajeunir le domaine congéable.** L'introduction de la collectivité dans le domaine congéable permettrait de neutraliser les tendances de celui-ci au déboisement. Mais il ne faut pas tomber dans l'illusion juridique : cette rénovation du droit breton serait insignifiante si des nouveaux rapports sociaux, notamment les rapports centre/périphérie, capital/travail, villes/campagnes ne sont pas redéfinis afin de permettre à chacun de mener une vie décente, ou pour reprendre un slogan célèbre : "Vivre et travailler au pays". Si des nouveaux rapports ne sont pas définis entre la mégalopole parisienne et la Bretagne, alors on pourra considérer que les paysages bretons seront la propriété des **Parisiens.** Si on continue à raisonner, à vivre dans le court terme, alors on dira que les paysages appartiennent à la **génération présente.** Si on ne donne pas aux ruraux des moyens leur permettant de vivre décemment, alors on dira que les paysages ont pour **maîtres les citadins.**

H. PERSON

Peuples du Monde

Paix en Irlande en 1993 ?

Le 17 décembre dernier, tandis qu'explosaient à Londres les dernières bombes de l'IRA avant sa trêve de Noël, le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, était l'invité des étudiants de Coleraine (Comté Derry). Dans un discours, sans doute mûrement réfléchi, il a jeté un pavé dans la mare :

"L'armée britannique retournera à son rôle de garnison comme dans le reste du Royaume-Uni, si les terroristes renoncent à la violence de façon authentique et établie (...). Lorsque le terrorisme aura vraiment cessé, cela aura de profondes conséquences sur le maintien de la loi et de l'ordre et pour l'administration de la justice".

Il s'est empressé d'ajouter qu'il n'était pas question de retirer "unilatéralement" l'armée d'Irlande du Nord pour éviter une "situation à la Yougoslave".

De nombreux observateurs, y compris dans le camp républicain, voient dans ces paroles "un ton plus conciliant à l'égard de l'IRA. (*Le Monde*, 18 décembre 1992).

Réponse du berger à la bergère : Gerry Adams, le président de Sinn Féin, publie dans *An Phoblacht-Republican News,* un long article intitulé *"La paix est possible en 1993".*

"– Sinn Féin a tout intérêt à examiner avec précision tout commentaire qui peut représenter une modification dans la pensée ou la politique britannique. Tous les républicains appellent de leurs vœux une solution pacifique. Le problème central et le plus urgent auquel chacun doit faire face, y compris M. Mayhew, consiste à savoir comment résoudre ce conflit et amener la violence à son terme. Comment créer les conditions de justice, d'égalité et de démocratie, des conditions nécessaires à une paix durable".

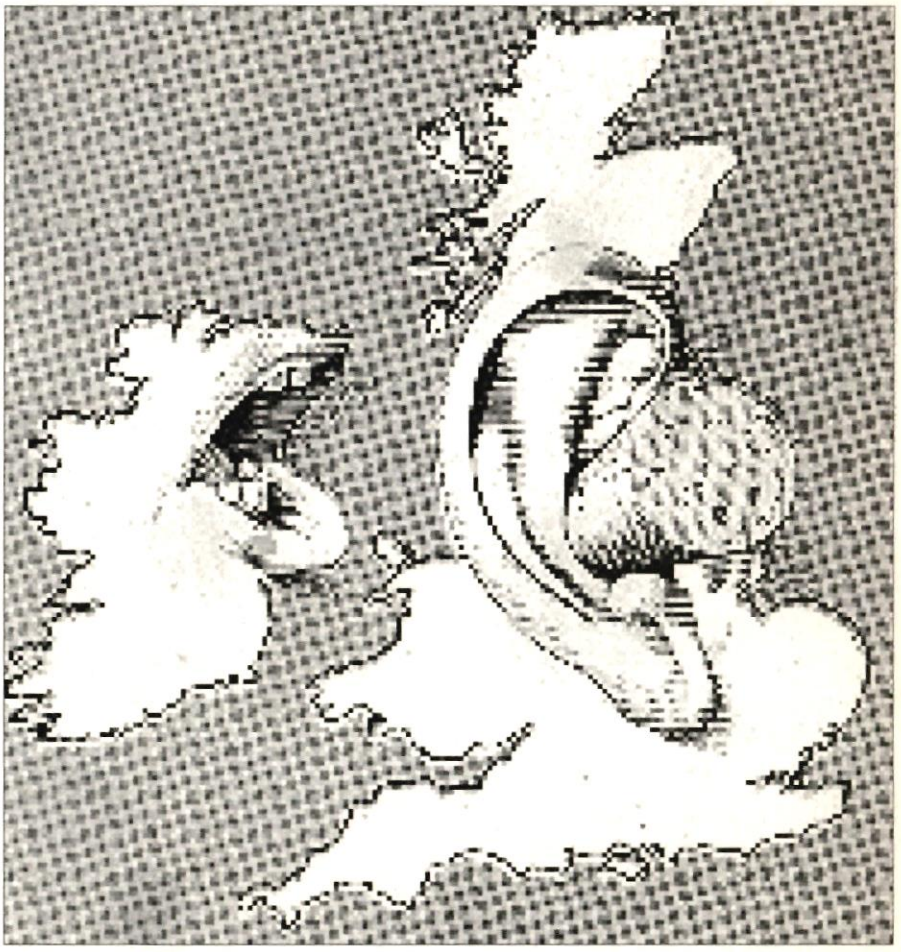
Le plus grand reproche fait par les Républicains à Sir Mayhew n'est pas qu'il "craigne une politique de purification ethnique pour un million de personnes" (les Protestants qui, dans le sud du Pays, ont parfaitement été intégrés dès 1920). Manquent deux éléments principaux, disent-ils, pour démarrer une vraie négociation : d'abord que le sujet de la "partition du pays" soit réellement discuté et d'autre part que le Sinn Féin soit associé à des négociations sur l'avenir du pays.

Petite annonce personnelle

Chers lecteurs, chères lectrices, pour une étude historique irlandaise en cours, je suis à la recherche d'un livre publié en 1959 à Paris et New-York par Olympia Press, *The Black Diaries.* Merci de me contacter par le journal : le livre sera restitué par retour du courrier.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger Faligot



"Mitterrand a refusé de me recevoir"

Tant d'événements tragiques sont survenus dans l'ex-Yougoslavie depuis deux ans qu'on en oublierait presque les circonstances qui ont vu naître le conflit. Dans une interview accordée au quotidien "Le Monde" (23/12/1992) Stipe Mesic, l'ultime président de l'ex-Yougoslavie, celui-là même que l'armée qu'il était supposé commander tenta d'assassiner en bombardant le palais du président croate Tudjman où il séjournait, nous rappelle fort à propos que la France n'a pas toujours dénoncé l'agresseur serbe :

"Les pays qui ont été des empires, tels que la France ou la Grande-Bretagne, ont montré un attachement maladif à la Serbie. M. Mitterrand a refusé de me recevoir lorsque, président de la Fédération yougoslave, je suis venu en France. Seul M. Dumas m'a reçu et m'a dit que la véritable raison pour laquelle le président Mitterrand m'avait ignoré était la crainte de protestations serbes. Et ce, alors que la France militait en faveur du maintien de la Fédération... dont j'étais le président. En revanche, M. Mitterrand a, plus tard, reçu Milan Panic, premier ministre d'une nouvelle Yougoslavie qui n'a pas été reconnue internationalement, sans se soucier des réactions des Croates, des Musulmans ou des Albanais du Kosovo. En refusant de me recevoir, M. Mitterrand confirmait, de fait, que la Yougoslavie n'existait plus. Il y a un an, les Serbes étaient persuadés d'avoir le soutien du monde entier. Or le seul objectif de Slobodan Milosevic a toujours été de faire la Grande Serbie en menant une politique suicidaire".

Comment peut-on être slovaque ?



L'image ci-dessus est un montage réalisé lors d'une semaine organisée à Lorient en l'honneur de ce qui était encore la Tchéco-Slovaquie. Elle associe sympathiquement la Bretagne à ce qui est maintenant un ensemble de deux pays.

Nous tenons à saluer ce choix qui présente des avantages et des inconvénients comme beaucoup de choix politiques mais qui a été adopté sans contrainte par les intéressés. De plus, cette évolution s'est faite sans violence, dans une certaine dignité.

Nous sommes attristés par les aigreurs de la presse hexagonale. *Ouest-France* parlait de "divorce par l'absurde". Les Français ont-ils une fois de plus des leçons à donner ? ONT-ILS UNE SEULE FOIS DANS LEUR HISTOIRE RÉSOLU UN PROBLEME AUSSI GRAVE DANS UN ESPRIT DÉMOCRATIQUE ET PAISIBLE ? SONT-ILS PRETS À LE FAIRE ?

Oidhche Challain

De notre correspondante à Glasgow

Qu'on l'appelle Hogmanay ou Oidhche Challain, pour les Écossais, il s'agit de la même chose : le dernier jour de l'an, l'une des plus grandes dates du calendrier écossais. C'est la nuit où toute la famille essaie de se rassembler, surtout pour entendre les douze coups de minuit, qui annoncent le nouvel an. Beaucoup d'étrangers croient que ce n'est qu'une excuse pour se saouler, mais ce n'est pas vrai – bien que l'alcool joue un rôle... assez important.

Il y a beaucoup de traditions liées au nouvel an. Entre Noël et le 31 décembre, la maison est nettoyée de fond en comble ; le soir de Hogmanay, chacun se fait propre et s'habille si l'on a une cheminée on laisse le feu s'éteindre presque, pour n'y ajouter du charbon qu'après minuit : c'est la mort de l'année ancienne et la naissance du nouvel an.

Après minuit, on attend les "first-footers" : votre année sera très heureuse si la première personne qui vous rend visite est un grand et bel homme, aux cheveux noirs, et surtout s'il vous apporte du charbon pour que la maison n'en manque pas et une tranche de "black-bun" pour faire en sorte que vous n'ayez jamais faim.

Mais c'est encore mieux s'il apporte une bouteille de whisky !

Anne FRATER, janvier 1993, Glasgow

1993 : un rendez-vous électoral pour enseignants

Lettre ouverte aux enseignants bretons des collèges et des lycées de l'enseignement public :

Le SOE (Syndicat Occitan de l'Éducation) est né en décembre 1988. Il est enregistré "officiellement" à la préfecture de Bordeaux, sous le n° 4477.

Malgré son jeune âge, plusieurs actions et réflexions ont pu être menées : rencontre avec les stagiaires des IUFM (ex CPR) avec lesquels nous avons pu mesurer l'impact douloureux de l'exil qui les attend lors de leur première affectation, campagne pour le CAPES d'occitan, présence électorale au niveau des élections aux conseils d'établisement, etc.

Plus nous avançons, plus nous sentons la nécessité de devenir un syndicat dit "représentatif".

Accéder à cette reconnaissance ouvrirait bien des portes, permettrait d'obtenir plus rapidement les renseignements utiles et les prévisions rectorales ou ministérielles. Ce serait à coup sûr, gagner en efficacité...

C'est pourquoi, nous avons l'intention de nous présenter en 1993 pour la prochaine élection des représentants aux commissions paritaires :

– d'une part aux commissions académiques dans les académies occitanes et pour les corps où cela sera possible ;

– d'autre part aux commissions nationales pour les corps où cela sera possible.

Pour ces dernières, il serait sans aucun doute plus performant de proposer des listes "ouvertes" regroupant des collègues des différentes "minorités" qui partagent des revendications culturelles analogues (sur l'enseignement de notre langue "régionale" et dans notre langue "régionale"), qui sont victimes de l'exil vers les académies dites déficitaires, qui souhaitent avancer vers une régionalisation du système éducatif devenue indispensable, etc.

Nous faisons donc appel aux enseignants bretons qui souhaitent participer à cette aventure, pour faire entendre notre voix en dehors des syndicats parisiens qui n'ont cesse de nous tromper.

Il ne s'agit pas de s'aligner sous la bannière du SOE. Si entente il y a, nous choisirons ensemble une dénomination évocatrice, où chacun se retrouvera. Il s'agit plutôt d'être plus forts pour nos revendications communes.

Nous souhaitons et espérons la participation bretonne à ces listes nationales. Que ce soit comme simple membre des listes ou comme participant actif et (ou) en position d'être élu, nous attendons vos réactions avec grande impatience, mais aussi avec espoir !

Bien cordialement.

Pour tout contact : Syndicat Occitan de l'Éducation, BP 136, 33305 Lormont Cédex, tél. 56.06.07.72.

Culture

Dictionnaires...

Un nouveau dictionnaire de la Bretagne

Après l'excellent *"Dictionnaire de Bretagne"* de Michel Renouard évoqué en juin 1992, un Breton émigré en Savoie, R. Le Guyader, publie un beau dictionnaire d'Amboise "Bretagne". Le Breton édite en effet, professionnellement, sous le nom de Valéry d'Amboise.

Les 432 pages, fort bien présentées, sur papier couché, avec 600 photographies en couleurs et une reliure pleine toile sont vendues 295 F, avec un coffret en carton illustré de quadrichromie. En préambule, l'auteur dénonce "avec vigueur cette chirurgie qui ampute la Bretagne d'une partie de son histoire et de sa culture", à savoir la séparation administrative de la Loire-Atlantique. Mais bizarrement, dans les séries statistiques, il omet la population du 5e département breton !

Le dictionnaire comporte d'abord les 1.500 communes bretonnes, avec code postal, altitude, l'arrondissement, le canton, la population en 1990, superficie, nom des habitants. Les curiosités historiques et touristiques sont ensuite citées. A ce titre, l'ouvrage aurait déjà son utilité. Dommage que les renseignements économiques sont absents : les mines d'étain pour Abbaretz, l'abattoir pour Collinée, etc... Fleuves, pointes, accidents naturels sont aussi notés et sommairement décrits. Du côté personnalité, les députés y sont tous, mais la liste risque d'être à revoir dans un mois et demi ! Des écrivains et artistes y figurent aussi. Les critères de choix sont, encore une fois, relatifs. Citer la femme écrivain de Saint-Brieuc Zénaïde Fleuriot est intéressant, mais omettre l'historien et linguiste Léon Fleuriot est une lacune sérieuse. Citer Alain Barrière mais pas Gilles Servat étonne aussi. Le critère de la naissance est aussi hasardeux : Lionel Stoleru ou Pierre Sabbagh sont nés en Bretagne par hasard...

Retenons néanmoins le positif : une masse de renseignements communaux et topographiques impressionnante ; les noms de lieux en français et en breton ; la qualité de beaucoup d'illustrations, la commodité du classement orthographique.

Plus anecdotique est la liste des présidents des cinq Conseils généraux bretons depuis 1800 dans quatre cas, depuis 1871 dans le cas du Finistère. On s'amusera à découvrir la liste des 30 communes les plus peuplées, des 30 moins peuplées, des 30 plus vastes, des 30 plus petites. Il y a des cartes, mais elles n'indiquent qu'une petite partie des communes citées. Beau livre souvenir pour touriste ? Oui, si l'on s'en tient aux mentions "chasse", "pêche", "randonnées pédestres", "musées", "port de plaisance". Pas seulement si l'on observe le nombre de renseignements utiles que les Bretons actifs y trouveront.



Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes-d'Armor

Après celui du Finistère, "Le Chasse-Marée" et "ArMen" poursuivent leur édition de dictionnaires départementaux de Bernard Tanguy, illustrés par le peintre quimpérois Ronan Olier.

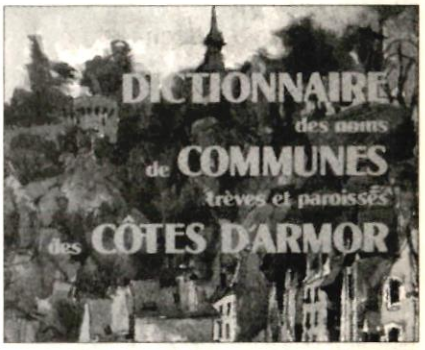
Plus de 400 pages, une belle reliure pleine toile et or, un prix assez élevé : tout pour faire un nouvel ouvrage de référence !

Pour chaque commune, on trouvera l'arrondissement et le canton d'appartenance, l'évêché, le nom de la (ou des) paroisse(s), les différentes formes toponymique attestées, la forme gallèse ou bretonnante.

Suit un développement évoquant l'origine de la commune et une explication toponymique. Comme à l'accoutumée, Bernard Tanguy est prudent et méticuleux. Le livre est bien écrit et nous apprend une foultitude de faits, d'événements, d'influences linguistiques.

C'est un peu dommage de ne pas trouver plus d'éléments sur la topographie qui, comme l'avait montré le chanoine Falc'hun, le maître de B. Tanguy, influence et détermine si souvent la toponymie.

Des toponymes fréquents mais non communaux sont aussi expliqués. Mais une majorité d'entre eux, dont de gros villages, ne sont pas répertoriés. Sur ce plan, le précieux livret de



Guillaume Béchard, "les noms de lieux en pays gallo (Saint-Brieuc, Mouez ar Vro, 1968) demeure irremplaçable.

Un index de 32 pages, en fin d'ouvrage, renvoie aux noms de saints celtiques, puis aux noms de lieux cités auparavant. Les gouaches très colorées de Youenn Olier ajoutent beaucoup au plaisir de la lecture et le lecteur se plaira à retrouver l'angle sous lequel le peintre a choisi d'œuvrer. Une très belle production, un succès assuré".

J.J.M.

Kreiz, le centre, le milieu, le confluent. C'est sous ce nom chargé de sens comme le rappelle Donatien Laurent, que le Centre de recherche bretonne et celtique fait paraître le texte des onze communications entendues durant ses trois journées de rencontres lors de l'année universitaire 1991/92. La diversité des sujets abordés dans ce premier numéro témoigne du caractère interdisciplinaire des recherches du centre (à l'exclusion de la géographie et de la langue bretonne toutefois, qui disposent de leurs propres publications). Depuis les fouilles d'un site préhistorique sur l'île d'Ouessant ou le point sur les origines de Vannes jusqu'aux interrogations d'un sociologue sur la constitution du patrimoine, les communications rassemblées ici intéressent tous les domaines de la culture bretonne et celtique (un article sur la littérature galloise ancienne), dans ses aspects historiques, monumentaux (un gros article sur les résidences seigneuriales au Moyen Age et à la Renaissance), sociologiques et ethnologiques. Signalons enfin que les journées du CRBC sont ouvertes au public : excellente occasion pour lui d'y rencontrer des chercheurs qui savent se passionner pour leur matière et la restituer de façon attrayante !

Kreiz est disponible à la bibliothèque du CRBC, Faculté des Lettres, 20 avenue Le Gorgeu, BP 814, 29285 Brest Cedex, tél. 98.31.63.31. Prix, 100 F.

Lectures

Brest et la mer, 1848-1874

Marie-Thérèse CLOITRE-QUÉRÉ

Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, 1992, 336 pages, 150 F

Le grand rassemblement festif, naval et maritime de "Brest 92" aura fourni prétexte à exhumer et publier la thèse de 3e cycle de Marie-Thérèse Cloître soutenue en 1974, avec les actualisations nécessaires.

L'auteur brosse une fresque sans complaisance de ce qu'on pourrait appeler le syndrome brestois : malgré une situation remarquable au fond d'une rade exceptionnelle à la charnière de deux mers, le site portuaire de la préfecture maritime du Ponant fait longtemps bien piètre figure. Encore vers 1848 le port de guerre se limite aux rives étroites de la Penfell, encombrées de vaisseaux de toutes tailles et même de navires marchands qui y accostent faute de mieux. Saignée béante dans la ville en l'absence de pont reliant commodément ses deux rives, la ria contribue à accentuer l'opposition entre Brest même, ville francophone, militaire, vivant "sous l'État", et Recouvrance, paroisse bretonne, misérable et mal famée. La médiocre bourgeoisie locale, le plus souvent d'ascendance exogène, s'accommode d'ailleurs parfaitement de cette situation dans son principe, même si elle en ressent aussi les incommodités, elle qui vit de sa rente de situation privilégiée vis-à-vis de la Royale dont elle est le fournisseur attitré en produits d'armement et denrées diverses, ce qui ne l'incite guère au dynamisme industriel ni à l'agressivité commerciale...

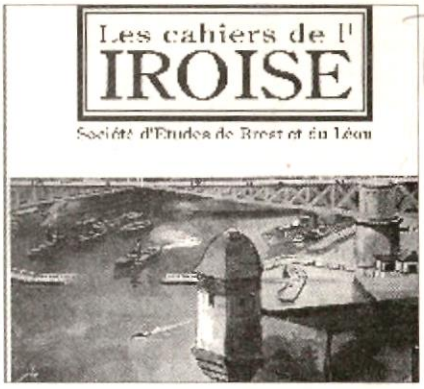
Le Second Empire est à Brest synonyme d'intrusion de la modernité à marche forcée. En quelques années à partir de 1856 et malgré les difficultés administratives (le Génie militaire bloque tous les projets qui compromettraient à ses yeux la défense terrestre d'une cité qui étouffe dans son carcan de remparts et d'ouvrages fortifiés), quelques réalisations décisives sont menées à bien. L'obstacle topographique de la Penfell est vaincu par la mise en service d'un grand pont qui établit enfin des communications routières aisées entre les deux fragments jusque-là écartelées du tissu urbain, le site même de la Penfell se trouve dégagé par la construction d'un port de commerce moderne à Porstrein, le désenclavement de la cité portuaire assuré par la mise en eau complète du canal de Nantes à Brest puis, et surtout, par l'arrivée du chemin de fer.

Si le visage de l'agglomération brestoise change et se détend dans l'espace environnant, le bouleversement reste cependant moins évident dans la ville elle-même : peu de constructions civiles notables, les rues cloaques et les taudis demeurent avec leurs poches de misères souvent sordides. Même absence de bouleversement quant à la vocation profonde de l'organisme urbain : Brest ne retient l'attention du gouvernement impérial qu'en fonction des intérêts spécifiques de la Royale (qui hésite d'ailleurs un temps entre Brest et Cherbourg) : le développement civil de la cité ne constitue pas une priorité en soi. Cela se marque bien dans les aléas de la croissance démographique comme de l'aisance populaire : les besoins en main-d'œuvre peu qualifiée pour les travaux de terrassement entraînent d'abord une certaine hausse des salaires, période faste vite interrompue par l'achèvement des projets. 1866 voit éclater une grave crise, sans perspectives de reconversion crédibles. La guerre franco-prussienne de 1870 relance bien pour un temps l'activité avec l'armement de l'escadre, mais ensuite le soufflet retombera autour de l'arsenal tutélaire et replongera la ville dans son atonie d'antan.

Et pourtant des projets grandioses n'ont pas manqué d'éclore, certains apercevant déjà dans Brest et dans son fameux "Port Napoléon" la Marseille de l'Océan, la tête de pont idéale du trafic transatlantique, imaginant même une cité nouvelle créée de toutes pièces autour d'un port de commerce démesuré, bruissant d'activité, établi sur un site vierge de l'autre côté de la rade... L'utopie sied apparemment aux faiseurs de rêves économiques brestois ! Le retour aux réalités s'avérera décevant pour les amateurs de songes creux et de projets mirifiques (on relève même au passage la trace d'un scandale financier lié à des spéculations foncières douteuses effectuées au détriment de naïfs rentiers appâtés par une publicité outrancière) mais combien plus confortable et rassurante pour les intermédiaires coutumiers du Commissariat de la marine ! Les bassins à flot du port de Porstrein demeurent désespérément inachevés, sous-équipés, sans environnement de services, déserts de tout trafic nouveau ! Le dernier Transatlantique touchera Brest en 1874, dans l'indifférence générale. Faute de réalisme et de volonté de la part d'une véritable bourgeoisie entreprenante qui n'existe pas sur place, la ville a raté sa rencontre avec le monde moderne de l'économie, même si elle a gagné sous le Second Empire une base d'équipements, d'ailleurs devenus indispensables tant ils apparaisssent minimaux : aucun cadeau ne lui a été fait par un régime somme toute assez indifférent à son devenir propre.

De cette époque les Brestois d'aujourd'hui retiendront que c'est alors que les civils furent exclus de la Penfell. Les festivités de l'été dernier leur auront procuré de loisir d'y revenir l'espace de deux journées et d'en goûter les charmes inédits. Gageons que sa reconquête définitive signifierait qu'enfin Brest se sent assez sûre d'elle-même pour se dégager d'une emprise centenaire dont la présence obsédante ne repose plus sur aucun impératif technique évident et dont le contre-coût économique interdit tout espoir de développement réel.

Jean-Christophe CASSARD



Les cahiers de l'Iroise (Archives municipales, rue des Archives, 29200 Brest, 40 F + port) viennent de publier un numéro très intéressant de la revue. Une courte évocation de son enfance brestoise par Michel Mohrt.

"Il est bon que les Brestois d'aujourd'hui sachent ce que vécurent les Brestois d'hier", précise Jacques Oury, président de la Société d'études de Brest et du Léon, association éditrice. Huit petits articles se succèdent, teintés de tristesse car l'histoire étant ce qu'elle est, Brest n'est plus ce qu'elle était. Les souvenirs brestois d'un engagé volontaire nivernais (1898-1901) ne manquent pas d'intérêt. M.C. Mussat évoque le kiosque à musique de Brest construit en 1890 et les concerts qu'on y donnait. Michel Martin jette un regard sur Brest de 1931 à 1939. L. H. Fleurance évoque l'école des pupilles qu'il quitta en 1932 (école préparatoire de la marine). Les premières colonies de vacances, les scouts, l'action de personnalités universitaires de passage comme André Mussat et Jacques Vier sont évoquées tour à tour, de même que les mésaventures du cuirassé "Danton".

C'est avec ces petites histoires que l'on fait la grande (Histoire).

J.J.M.

Histoire

Chronique d'une section communiste de province Brest : janvier 35-janvier 43

Eugène Kerbaul est un homme d'engagement et de fidélité. Fidélité à ses idées. A ses amis aussi. Et il ne manque ni de lucidité ni de courage. Le connaissant et ayant de l'estime pour lui, je ne me permettrai pas de critiquer son livre (avec un regard bienveillant, ce ne serait pas honnête !). Je me contenterai donc, dans ces quelques lignes, de le présenter, sachant très bien que ma lecture, favorable, n'engage que moi et qu'il est tout à fait légitime que tel ou tel autre lecteur puisse en faire une lecture beaucoup moins "positive". Ce qui m'incite donc à présenter ce travail d'un "vieux" militant communiste breton, c'est d'abord le sentiment que la démarche de l'auteur est originale, en ce sens que la vie, et parfois le sacrifice de militants dont les noms sont peu connus de nous, méritent de ne pas disparaître de l'histoire. Le silence est, dit-on, le second linceul des morts. Eugène Kerbaul refuse ce second linceul, et il a travaillé pendant des années pour faire en sorte que ses camarades disparus dans les luttes si âpres de ces années 35 à 43 ne soient pas, à jamais, oubliés dans le silence de leurs tombes.

Dès les premières lignes, l'auteur donne le ton de son ouvrage : "Notre section communiste n'a-t-elle pas donné la vie de 51 des siens, morts pour notre indépendance nationale, pour la fraternité humaine, la liberté : 2 tombèrent dans les combats de la guerre d'Espagne, 49 dans la Résistance, dont 32 fusillés. Qui d'autre aura consenti à autant de sacrifices pour la France et la Liberté ?"

Certes, communiste et Français, le Breton Eugène Kerbaul ne s'interroge pas d'abord, comme le font les lecteurs du "PB", sur les questions de région, d'autonomie. Nul besoin cependant de partager ses idées pour le suivre de son récit. Il ne le demande d'ailleurs pas.

Près de 300 pages d'un récit dense, structuré, nous font connaître les luttes et les quartiers populaires du Brest des années 30, les questions de l'unité syndicale, les rapports avec les autres forces de gauche, les grèves, les incidents, les campagnes électorales.

Du fond de sa mémoire, l'œil vif, l'écriture décidée et le qualificatif perçant, E. Kerbaul ne renie rien du communiste qu'il a été et qu'il demeure. En lisant certains passages, on croit entendre le bruit inquiétant des gendarmes casqués qui quadrillent l'arsenal pour museler les ouvriers en lutte !



Mois après mois, on voit vivre et se développer cette section communiste dont l'histoire nous est contée par le menu. Nombre de documents inédits viennent enrichir cet ouvrage qui nous fait passer ensuite dans le Brest du Front populaire qui voit la section s'étoffer et prendre ses responsabilités. Internationalistes, les ouvriers brestois le sont lorsque Franco déclenche cette guerre qui conduira... des Bretons à rejoindre les Brigades internationales.

On suit le renforcement des luttes et des effectifs (de quelques dizaines à plusieurs centaines) et l'on est stupéfait aujourd'hui de voir à quelle allure folle les militants ont alors dû faire face à mille et un problèmes allant des luttes locales à la situation internationale (Espagne, Munich, etc). Du pacte... (germano-français) de déc. 38 à l'invasion de mai-juin 40, en passant par le pacte germano-soviétique et les premiers moments de clandestinité, E. Kerbaul décrit tous ces événements tels que sa mémoire (et celle de ceux qui l'ont aidé dans ses recherches) les a retenus, sans concession aucune : le 10 avril 40, le décret Sérol (ministre socialiste) prévoit la peine capitale pour les communistes alors que les Nazis sont déjà sur le pied de guerre ; cela est rappelé, tout comme, quelques semaines plus tard, la Wehrmacht à Brest, la clandestinité et l'angoisse des militants qui savent que l'Arsenal va passer aux mains ennemies.

Sabotages, tacts anti-nazis, puis bientôt la lutte armée : les risques sont quotidiens. Fusillés ou déportés, les Brestois vont payer le prix fort. E. Kerbaul connaîtra comme nombre de ses camarades, l'arrestation, les inquiétudes. Internés au camp de Choisel à Châteaubriant, E. Kerbaul y voit les otages partir pour être fusillés, le 22 octobre 41. On comprend mieux alors pourquoi les dernières pages de son livre sont destinées à rappeler les noms de ses camarades morts dans le grand combat contre les nazis, fusillés, déportés, torturés ou tués pendant les combats. Et, au cœur de l'émotion que réveille en nous, aujourd'hui, la lecture de ces lignes, toujours présente, la plume acérée du militant communiste de tous les instants de lutte, Eugène Kerbaul, qui achève ainsi son ouvrage : "L'espérance s'apprête enfin à montrer son visage : en février 43, l'aurore se lève à Stalingrad..."

Encore une fois, ces quelques lignes ne prétendent pas critiquer, mais simplement présenter l'ouvrage. Un ouvrage rare par la masse des informations qu'il nous livre, et utile pour tout militant de gauche en Bretagne, et cela quel que soit le regard que chacun porte sur le Pcf et son histoire.

Étienne GASCHE

Rappel, 95 F Ttc chez l'auteur, E. Kerbaul, 93 rue P. Curie, 93170 Bagnolet, tél. 43.61.91.89.

Interview

Lois Kuter, secrétaire de la section américaine du Comité international pour la défense de la langue bretonne

P.B. : Vos origines vous préparaient-elles à un intérêt pour la Bretagne ?

R. : Je n'ai pas d'explication logique à mon intérêt pour la Bretagne et sa culture. Mon héritage familial est typiquement américain, un mélange de plusieurs héritages. Du côté de mon père, mes grands-parents sont venus aux États-Unis au début des années 20 et ont vécu dans une partie de la ville de Philadelphie où l'anglais était peu utilisé. Du côté de ma mère, mes ancêtres étaient pour la plupart d'ascendance allemande et arrivés aux États-Unis au XVIII[e] siècle. Je n'ai pas connaissance d'ancêtres celtiques éventuels.

P.B. : Comment avez-vous découvert la Bretagne ?

R. : Mon introduction au monde celtique et à la Bretagne s'est faite par l'intermédiaire des cornemuses. En 1966, j'ai commencé à étudier la cornemuse des Highlands d'Écosse, par simple caprice. A l'époque, je n'avais pas réalisé que c'était une chose inhabituelle pour une fille de 16 ans. Puis, j'ai eu la très bonne fortune de rencontrer un joueur d'uillean pipe, Tomas Standeven, qui ne vivait pas trop loin de chez moi. De façon plus fondamentale, il m'enseigna l'importance de comprendre l'histoire et la langue d'une nation afin de comprendre sa musique. Il me fit aussi découvrir la Bretagne et l'existence de la langue bretonne, qu'il apprenait par l'intermédiaire de l'irlandais, qu'il parle couramment. C'est dans la maison de Tomas Standeven, où ses amis se retrouvaient pour parler et pour jouer de la musique que j'ai rencontré pour la première fois quelqu'un qui venait de Bretagne, Annaig Gwernig, avant le retour de la famille Gwernig en Bretagne. Alors que ma dextérité comme joueuse de cornemuse n'a pas énormément progressé, j'ai beaucoup appris sur la Bretagne depuis ces jours de la fin des années 60.

P.B. : Connaissez-vous le pays ?

R. : J'ai poursuivi mon étude de la Bretagne et de sa culture plus avant pendant mes études universitaires d'ethnologie et d'ethnomusicologie. J'ai été en mesure de faire deux voyages en Bretagne pour faire des recherches pour une thèse de doctorat que j'ai achevée en 1891. Mon premier voyage, en 1975, dura trois mois et je suis fière de dire que j'ai été étudiante dans le premier "crash course" (cours intensif) de l'université de Haute Bretagne à Rennes. Je suis désolée de dire que je n'ai pas continué à travailler mon breton. De ce fait, j'ai seulement une connaissance très limitée du breton. Mon second voyage en Bretagne dura une année entière, de septembre 1978 à septembre 79. Mon dernier voyage en Bretagne dura deux mois, à l'automne 1981.

P.B. : Pourquoi avez-vous créé la section américaine de l'ICDBL (International Committee fot the Defense of the Breton Language).

R. : La section américaine a été fondée parce que quelqu'un, en Bretagne, m'a demandé d'essayer de lancer une section ici, aux USA. Yann Plunier travaillait déjà au Canada depuis de nombreuses années, mais la Bretagne n'avait pas de représentant aux États-Unis. La première chose que j'ai faite a été d'envoyer des lettres à plusieurs centaines de personnes, en les invitant à rejoindre la section. La plupart étaient des étudiants et des professeurs de langues celtiques et des gens actifs dans les associations d'émigrés irlandais, écossais ou gallois. A partir d'un très petit noyau, nous avons grandi, jusqu'à rassembler des gens très divers. Environ un cinquième des membres ont quelque ascendance bretonne. Mais nous avons aussi des adhérents qui nous ont rejoints parce qu'ils sont une fois en Bretagne en touristes et qu'ils sont curieux d'en savoir plus. Et nous avons parmi nos membres beaucoup de professeurs de français qui veulent en apprendre plus à leurs élèves sur les diversités culturelles internes de la France.

Nous avons aussi des adhérents qui ont appris l'existence de la Bretagne seulement après avoir vu des musiciens bretons en tournée ici : Alan Stivel, Kornog, Dan ar Braz, Bleizi Ruz, le bagad de Saint-Nazaire et la Kevrenn Alre, ou les bons musiciens et chanteurs traditionnels qui ont représenté la Bretagne au festival américain du folklore vivant à Whashington DC.

P.B. : Quelles sont vos activités ?

R. : L'activité principale de la section américaine et la publication d'un magazine trimestriel appelé "Bro Nevez", 35 à 40 pages, avec des renseignements sur la situation de la langue bretonne, des présentations de livres et de disques, des catalogues des diffuseurs bretons et une grande variété de notes sur la culture bretonne.

Nous avons eu la chance d'avoir la contribution régulière en langue bretonne de Reun ar C'halan, qui écrit aussi des livres nouveaux en breton. En complément, notre section publie des "fiches pratiques", des introductions de base sur l'histoire, la culture et la langue bretonne, avec des bibliographies pour aider les gens à trouver les très bonnes publications éditées en Bretagne. Parce que c'est presque impossible de trouver des livres, des magazines, des enregistrements musicaux venant de Bretagne aux États-Unis, notre rôle d'aide à ceux qui veulent se procurer plus de renseignements a été le pôle central de nos activités.

P.B. : Intervenez-vous auprès de l'État français ?

R. : De temps à autre la section américaine de l'ICDBL a écrit au gouvernement français pour protester pour son inaction en faveur du breton. Habituellement, nous ne recevons pas de réponse mais nous espérons que des lettres des États-Unis montrent le soutien international à la langue et la culture bretonnes. Parce que c'est difficile de rester bien informés sur les événements de Bretagne et parce que la plupart de nos membres n'ont qu'une connaissance limitée de la situation économique et sociale bretonne, nous n'avons pas été très actifs comme groupe de pression. Nous pensons qu'il a été plus important d'aider les gens en Amérique du Nord à comprendre ce qui se passe en Bretagne.



D'après "L'Avenir de la Bretagne"

P.B. : Quel est votre rôle principal ?

R. : Nous avons été efficaces comme centre d'information sur la Bretagne et nous continuerons à rendre nos publications disponibles. Parce que beaucoup d'Américains ne peuvent pas lire le breton ou le français, "Bro Nevez" est souvent la seule source qu'ils ont pour s'informer sur la Bretagne.

Dans le but de service de centre d'information, nous comptons sur la réception d'informations envoyées par des personnes ou des associations en Bretagne. "Bro Nevez" fait l'échange avec nombre de journaux et de lettres d'information, et il est envoyé à ceux, individus et associations, qui travaillent pour la langue et la culture.

Pendant les premières années où la section américaine de l'ICDBL a travaillé, beaucoup de gens ont été très généreux en nous fournissant des informations. Notre travail est très modeste, mais nous espérons exprimer le fait qu'il y a des gens, partout dans le monde, qui sentent que la langue bretonne est digne d'être promue.

(Interview de Hervé Person. Traduction : rédaction du "PB").

BRO-NEVEZ-Lois KUTER
169 Greenwood Ave
B-4/Jenkintow/PA 19046 USA

PB-Service

Aux Arcs (Quéven, 56)

5 février : Noir Désir (rock).

20 février : Maxime Piolot (et 300 enfants).

24 février : Katell.

27 mars : Yves Duteil !

Fest-noz à St-Nazaire

Le 20 février 1993, salle Gérard Philippe, avec Gwenfol, organisation Diwan



Fest-noz à Pabu (22)

Au mois de novembre 1994 s'ouvrira le 2e collège Diwan dans la région de Guingamp (le premier collège a ouvert ses portes en 1988 à Brest).

On ne saurait trouver meilleur prétexte pour organiser un fest-noz ! Ce sera chose faite le 27 février à Pabu (près de Guingamp), en compagnie de : Diaouled Ar Ménez, Strobinell, Suner Gwad, Louarn-Thomas, Guilloux-Lestic, Texier-Rousvoal, Marius-Coadou, etc., et à l'initiative de Evit Eil Skolaj Diwan. Renseignements, 96.35.90.05.

A-benn miz Gwengolo 1994 e vo digoret Eil Skolaj Diwan e Bro Wengamp (ar c'hentañ skolaj o vezan bet digoret e 1988 e Brest).

Sed aze un digarez kaer evit sevel ur fest-noz war an ton bras. Kement-mañ vo graet d'an 27/2/93 e Pabu (e-Kichen Gwengamp. Pedet 'vo evit kas an dañs en-dro : Diaouled Ar Menez, Strobinell, Suner Gwad, Louarn-Thomas, Guilloux-Lestic, Texier-Rousvoal, Marius-Coadou, hag all. War intrudu : Evit Eil Skolaj Diwan. Evit bezañ Kelaouet : 96.35.90.05.

Maurice Le Scouézec "Sur les grands voiliers"

Les éditions Beltan se concentrent actuellement sur la publication de l'œuvre écrite du peintre Le Scouézec. Le tome 1, récemment paru, comprend des récits de voyage. "Le Horn", récit de voyage d'un plotin en 1897-1898. Un journal de bord date de 1900-1901. Enfin, un récit de naufrage recueilli par le peintre en 1903. 5 tomes sont prévus, que l'on peut acheter en souscription pour 600 F (Beltan, BP 2, 29190 Brasparts). Une année est prévue pour ces 5 parutions.

Après les récits évoqués ci-dessus suivent 4 tomes, le prochain devant évoquer l'insoumission et la vie militaire du soldat Le Scouézec.

L'essentiel est demeuré inédit jusqu'à nos jours. Le marin qui voyage est critique sur ses "chefs". C'est le conraire de l'éloge traditionnel vis-à-vis des



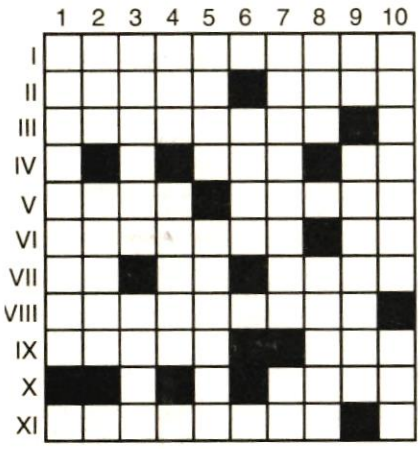
grands capitaines. Il insiste sur la peur, les risques, la vie dure et souvent tragique des marins.

Le journal de bord se lit bien. Chaque jour, 8 à 30 lignes nous renseignent méthodiquement sur les événements et la vie à bord. Quelques croquis et peintures facilitent le travail de l'imagination... du lecteur. Très intéressant.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 47

(Quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, il joua un rôle important dans le procès de Gilles de Rais. – II. Prénom d'une poétesse née à Nantes en 1809 ; Le "gros blond" n'est vraiment pas celui de la Bretagne. – III. A son anse en Côtes-d'Armor. – IV. Lettres de Tréal ; Botaniste né à Tremblay en 1750 (Initiales inversées) ; V. Ne peut guère qualifier la pluie à Nantes ou à Brest... ; Fut un des centres du calvinisme en Bretagne. – VI. Un fief dont l'époux de Jeanne de Penthièvre aurait eu avantage à se contenter ; Un des concurrents du FC Nantes. – VII. Terminaison bretonne ; Aux confins du Trégor ; Pseudonyme d'un dessinateur humoristique né à St-Jean-de-Boiseau en 1917. – VIII. Les Bretons ont récemment montré qu'ils l'étaient plus que d'autres. – IX. Quelques Bretons dévoyés crurent y voir un recours durant la dernière guerre ; Être humain. – X. Faire comme le berger. – XI. S'applique aux pirates mais non à nos corsaires.

VERTICALEMENT : 1. Compositeur, auteur du "Pardon de Ploërmel". – 2. En Bretagne, il s'agit d'une marque, d'un endroit d'où on lance, et non d'un extra-terrestre ; Produit de la mer. – 3. Sur la route de Rennes à Fougères ; Écrivain, auteur de "L'Herbe de la Vierge". – 4. Au cœur de Plésidy ; Une brette, en quelque sorte. – 5. Breton, n'est pas toujours en odeur de sainteté à Rome ; Bécasse de mer. – 6. Entre les sillons. – 7. Fantastique chez Noël Devaulx, Georges Franju, etc. ; Écrivain, lauréat du Prix Médicis en 1992 (initiales). – 8. Lettres de Cesson ; En Ille-et-Vilaine, associées à Saint Benoît et à Saint Méloir. – 9. Au milieu du jardin ; Déroutés par le vent. – 10. Ce type de navire a pu être utilisé contre les Vénètes ; Un nombre cher aux Bretons.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 46

Horizontalement : I. Ancenis ; En – II. Paltoquet. – III. Oca ; Senans. – IV. Tri ; Or. – V. Herbignac. – VI. Eniom (Moine). – VII. Chalutiers. – VIII. Aéré ; Er ; Ec. – IX. IR (Ribler) ; Néréide. – X. Robur ; LOS (Sol). – XI. Ésus ; Amené.

Verticalement : 1. Apothicaire. – 2. Nacre ; Héros. – 3. Clair ; Ar ; Bu (Buoc'h) – 4. E.T. ; Bélénus. – 5. Nossinu (Unisson) ; Er. – 6. IQE ; Gîter. – 7. Sun ; Noire. – 8. Ea ; Ame ; Ile. – 9. Etnoc (conte) ; Redon. – 10. SR ; Ascèse.



Musiques d'Écosse

Généralement on connaît bien la musique irlandaise, dont on a eu souvent l'occasion de parler dans les colonnes du PB (rubrique Selaouit).

La musique écossaise est quant à elle, moins connue. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'elle se borne aux pipe-bands, même si certains ont acquis une renommée mondiale.

Depuis de nombreuses années, une foule de groupes écossais a vu le jour : Battlefield Band, The Boys of the Lough, Silly Wizard, Relativity (irlando-écossais), Aly Bain, Willie Hunter, The McCalmans, Runrig...

Certains ont depuis disparu, d'autres ont fait leur apparition, notamment dans les années 80. Parmi les plus récents, nous voudrions vous parler aujourd'hui de Capercaillie et de Wolfstone.

Capercaillie :

Qu'il est loin déjà le temps où étudiants à Oban (charmante ville de l'ouest de l'Écosse), Karen Matheson et quelques amis avaient formé un petit groupe, et commençaient à se produire en public. Et que de chemin parcouru depuis leur premier disque " Crosswinds" paru en 1986.

Depuis lors, le groupe Capercaillie (le Coq de Bruyère), a commis pour notre plus grand plaisir quatre albums tous excellents.

Ce groupe qui joue des morceaux originaires pour la plupart de l'ouest des Highlands et des îles Hébrides, a choisi d'interpréter presque toutes ses chansons en gaëlique, initiative dont on ne peut que se féliciter.



Si dans le premier album "Crosswinds", les morceaux sont joués de façon traditionnelle – citons les excellents "Puirt a Beul", "Snug in a Blanket", où la magnifique voix de cristal de Karen Matheson est mise en valeur, et les nombreux reels et jigs qui donnent des fourmis dans les jambes – on note dès le troisième disque "Sidewaulk" (le Foulage du Tissu) paru en 89, que leur jeu musical a acquis en maîtrise et en complexité, et on voit déjà apparaître un peu de "modernité" dans certains arrangements, notamment "Alasdair Mhic Cholla Ghasda", une chanson de l'île de Barra dans les Hébrides, sur le foulage du tweed. Retenons également "Balindore" et "The Turnpike", où le fiddle de Charlie McKerron et l'accordéon de Donald Shaw nous entraînent dans une suite de jigs endiablées, ainsi que "Fosgail an Dorus" (mouth music).

Avec le quatrième album "Delirium" paru en 91, on touche au sublime. Citons en vrac "Rann na Mona", "Cape Breton Song", "Coisich, a Ruin", "Islay Ranter's Reels", parmi les meilleurs morceaux. Dans ce dernier album l'interprétation est résolument plus moderne, avec l'apparition de percussions et de synthétiseur. Néanmoins l'ensemble est une fois de plus de très grande facture.

Enfin, et le second album me direz-vous ? Il est un peu à part, car paru en janvier 87, "The Blood is Strong" est produit par la Grampian Television/Channel 4 Series, et sert de bande origiale à une émission télévisée sur l'émigration des Écossais à travers le monde (entre 1750 et 1950, les Highlands ont perdu 250.000 personnes).

L'interprétation des morceaux est très traditionnelle et présente beaucoup d'analogies avec "Crosswinds". Quelques chansons ont d'ailleurs été reprises différemment sur "Sidewalk". Nous avons même la surprise de retrouver une chanson "Faili oro", déjà interprétée par Alan Stivell sur l'album "E Langoned".

Malheureusement ce disque n'est pas distribué en Bretagne et donc difficile à trouver de ce côté-ci du Channel.

Bref, si vous ne connaissez pas encore ce groupe, courez vite chez votre disquaire habituel, et si par bonheur Capercaillie passe près de chez vous, ne les ratez surtout pas !

– Crosswinds : Green Linnet Records GLCD 1077.
– The Blood is Strong : Grampian Television Music ZD 74593.
– Sidewaulk : Green Linnet Records GLCD 1094.
– Delirium : Survival Records ZD 75113.

Un nouveau CD de Capercaillie vient de sortier en cette fin d'année. "Get Out", c'est son titre, est en fait une complication de chansons extraites des albums "The blood is strong" et "Delirium". A vous procurer donc, surtout si vous n'avez pas pu trouver "The blood is strong", non distribué en Bretagne.

Wolfstone :

Dans un tout autre genre, Wolfstone ! Attention, ne pas confondre avec The Wolfe Tones, les Irlandais. Wolfstone, des Écossais bon teint, est un groupe originaire d'Inverness et de ses environs, qui s'est formé en 89. Sa musique résolument moderne, voire même un tantinet rock, allie le son du fiddle électrique, de la flûte, des pipes, des claviers, des guitares sèches et électriques, et de la batterie, evel just.

Donc rien à voir avec Capercaillie précédemment cité. D'ailleurs ça déménage dans leurs concerts. Attention les oreilles ! Ils ont été décrits récemment dans la presse écossaise comme les "Tartans Raves".

Ils ont déjà deux albums à leur actif, et en ont enregistré un troisième à Edinbourgh voici quelques mois, qui doit sortir fin 92 ou



début 93, mais le dernier paru "Unleashed" est jusqu'à présent le meilleur.

Écoutez donc "Cleveland Park" qui débute le CD. Au tout début vous croyez entendre un groupe traditionnel, mais au bout d'une minute changement de rythme, la batterie et la guitare électrique font leur apparition et le style est tout autre.

Même remarque d'ailleurs pour "Erin", une suite de reels démarrés traditionnel, et qui se transforment vite en reels "électriques" appuyés par une cornemuse tonique.

A retenir également "Sleepy Toon" une chanson traditionnelle du nord-est de l'Écosse, au rythme très enlevé.

Gageons que leur prochain CD sera encore meilleur.

– Unleashed : Iona Records IRCD 014.

Dernière nouvelle : le 3e CD "The Chase" vient de sortir en Écosse à la mi-novembre et devrait arriver en Bretagne avant Noël. Il est paraît-il aussi bon que le précédent.

Discographie succincte du groupe Silly Wizard :
– Silver : Green Linnet Records GLCD 1070.
– Wild & Beautiful : Sannachie Records SHD 79028.
– The Best of S.W. : Sannachie Records SHC 79048.
– Live Wizardy : CSIF 3036.
– Live in America : REL Records RELS 476.
– Golden, Golden : REL Records RELS 478.

A signaler également la sortie du troisième CD du groupe Wolfstone, "The chase". Dans la même veine que le précédent album "Unleashed", après un démarrage très rock, peut-être un peu déroutant, nous retrouvons des morceaux plus traditionnels, notamment "The boys of Ballymoat" ou "The £ 10 float". "The prophet" chanté par le fiddler Duncan Chisholm est très original et nous raconte la légende du fameux prophète des Highlands Coinneach Odhar.

Beaux solos de pipe dans "The Appropriate Dipstick" et dans "Duncan Johnstone".

Enfin à écouter avec attention la très belle complainte "I cannot lay me down", qui clôture ce disque.

A remarquer, tout comme sur l'album précédent, la très belle photo de la pochette.

Philippe Cousin

Vous retrouverez le mois prochain la chronique de Pierre Morvan.

Courrier des lecteurs

Le partage du travail, l'Europe...

Abonné depuis près de 15 ans à votre journal, le moment est arrivé de vous envoyer ce chèque de 200 F pour vous lire une année encore, vous soutenir par la même occasion. C'est chaque mois avec beaucoup de bonheur et aussi avec quelques frissons, quelques inquiétudes sur l'avenir de notre pays, que je lis, depuis toutes ces années, ce journal.

"O.F." c'est la France de l'Ouest. "Le PB" c'est la Bretagne.

"Il vaut mieux entendre deux sons de cloche", quand on habite dans une région m'atraquée par les discours sur papier glacé de M. Olivier de la Baule, de Charles Henri et tous ces messieurs de la région-bidon que sont les PDL.

Ouvrier dans la Navale, j'aspire à travailler encore longtemps au pays. Comme dans tous les secteurs d'activités les dépôts de bilan succèdent aux dépôts de bilan. Un nombre grandissant de chômeurs et dans le même temps des cadences de travail, des heures supplémentaires payées ou non comme telles, un travail de plus en plus précaire pour d'autres encore il y a lieu d'être inquiet.

Le partage du travail, l'Europe.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 1993.

Salutations bretonnes.

A. ROUSSEAU

L'équipe de rédaction prépare un questionnaire à l'intention des lecteurs. Dès maintenant vous pouvez nous aider par votre réflexion et vos suggestions. Merci !

Pour une Europe sur la base des régions

Je vous offre tout d'abord mes meilleurs vœux de réussite pour l'année 1993. Je me réabonne donc. L'espace européen se crée malgré la guerre en Yougoslavie. Pourtant, les pays de l'Est auraient tout intérêt à l'intégrer, au lieu de se diviser.

Nous sommes rentrés dans l'ère Maastricht. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Même si la Bretagne (région d'Europe) retrouve son identité géographique, allons-nous vivre mieux ? Je ne suis pas sûr. Je sais bien que vous vous en êtes expliqué devant un autre lecteur, que votre attitude "troublait", pour reprendre une expression utilisée pour une certaine rencontre. En effet, je trouve l'accord de Maastricht très pernicieux. Le social est abandonné à un volet économique très technique. Je conçois évidemment que nous devons lutter contre le pouvoir financier et politique des Etats-Unis et la puissance économique du Japon. Mais nos concitoyens n'ont pas à être autant sacrifiés ainsi que certains pays économiquement plus faibles.

Je crains cette éventualité car elle peut déboucher sur l'intolérance (qui est déjà de mise dans certains pays malgré de vives réactions). Nous savons tous ce qui est advenu en 1939. Ne l'oublions pas !

L'identité bretonne est une notion culturelle et doit le rester. Ensuite, nous pourrons construire une Bretagne économique, capable de rivaliser, de commercer et d'entretenir des relations culturelles avec les autres régions d'Europe et du monde. C'est aux hommes de terrain d'avaliser cette forme d'identification car elle permettra à l'Europe de se construire sur la seule base possible : ses régions (départements d'outre-mer compris). Chacune indépendante mais constituant un seul et même ensemble, capable de s'entraider. La seule arme dont nous disposons est le vote. Cela commence peut-être par mars prochain.

Salutations bretonnes !

Patrice GARNIER

La vérité

L'article de Yannick Quénéhervé sur la démarche politique de deux "militants culturels" bretons récupérés par Le Drian a provoqué des réactions diverses. Pour certains, il s'agit de vaine polémique locale, personnalisée, s'attaquant à de braves et efficaces militants purement culturels... Je tiens à préciser :

1. Que je considère personnellement comme une chance d'avoir connu Yannick Quénéhervé, dont la parole est fiable.

2. Que Yannick n'a absolument pas pour habitude de s'attaquer à des personnes, mais à poser les problèmes à leur vrai niveau, quelle que soit la personne concernée.

3. Qu'il faut bien voir dans cette affaire le fond du problème, c'est-à-dire la volonté du maire de Lorient de casser le groupe qui lui avait pris 20,4 % des voix en 89, et dont l'une des bases d'accord était l'option bretonne pour les quatre sensibilités qui la formaient.

4. Que le travail de démolition réalisé à Lorient présente l'avantage de réduire la probabilité de réalisation de listes semblables ailleurs en Bretagne en 95, ces listes étant éventuellement en situation, NON PLUS DE JOUER LA MENDICITÉ, MAIS DE NÉGOCIER DE VRAIS BUDGETS À LA HAUTEUR DU CHOIX DE LA MORT OU DE LA SURVIE DE CERTAINES FORMES DE CULTURE BRETONNE.

5. QUE MARIE-HÉLENE LE ROUX, conseillère Autogestion Ecologie en 83, puis An Oriant Ecologie, connue pour son rejet des questions de personnes, m'a autorisé à écrire son point de vue : *"TRES BIEN, L'ARTICLE DE YANNICK QUÉNÉHERVÉ, ET ENCORE IL A ÉTÉ GENTIL".*

Joël Guégan

"Le Monde" et le centralisme

"Le Monde" publiait, le 9 janvier, un article intéressant d'un secrétaire de mairie de Loire-Atlantique sous le titre : "Décentralisation ; dénoncer le jacobinisme". L'auteur dénonçait un autre article du "Monde", du 12/12, où la décentralisation était désignée comme responsable de la crise morale que nous traversons. Rien que cela !

Dans la page "Sommaire", l'article régionaliste était annoncé sous le titre : "Décentralisation : osons le jacobinisme !" Titre totalement opposé à la réalité de l'article. Lapsus révélateur ?

Louis R. CARHAIX

DÉCEMBRE - JANVIER

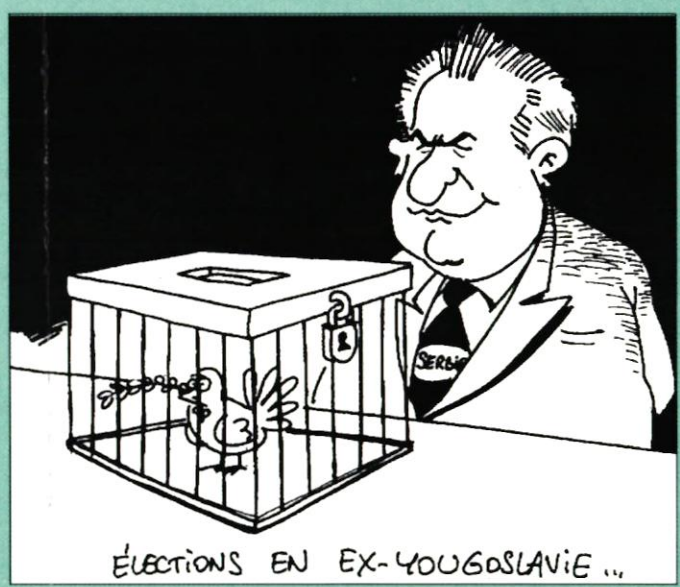












Trois Bretons hors pair

René Pléven

René Pléven est mort le 13 janvier à 91 ans. Il n'a pas été exactement le modèle des hommes politiques que l'UDB souhaite pour la Bretagne. Ce n'est pas une raison pour contester la place qu'il a prise dans le réveil de notre pays, ni les qualités qu'il a montrées pendant les années de guerre, ni le fait qu'il fut sans doute l'un des meilleurs présidents du Conseil de la IV[e] République.

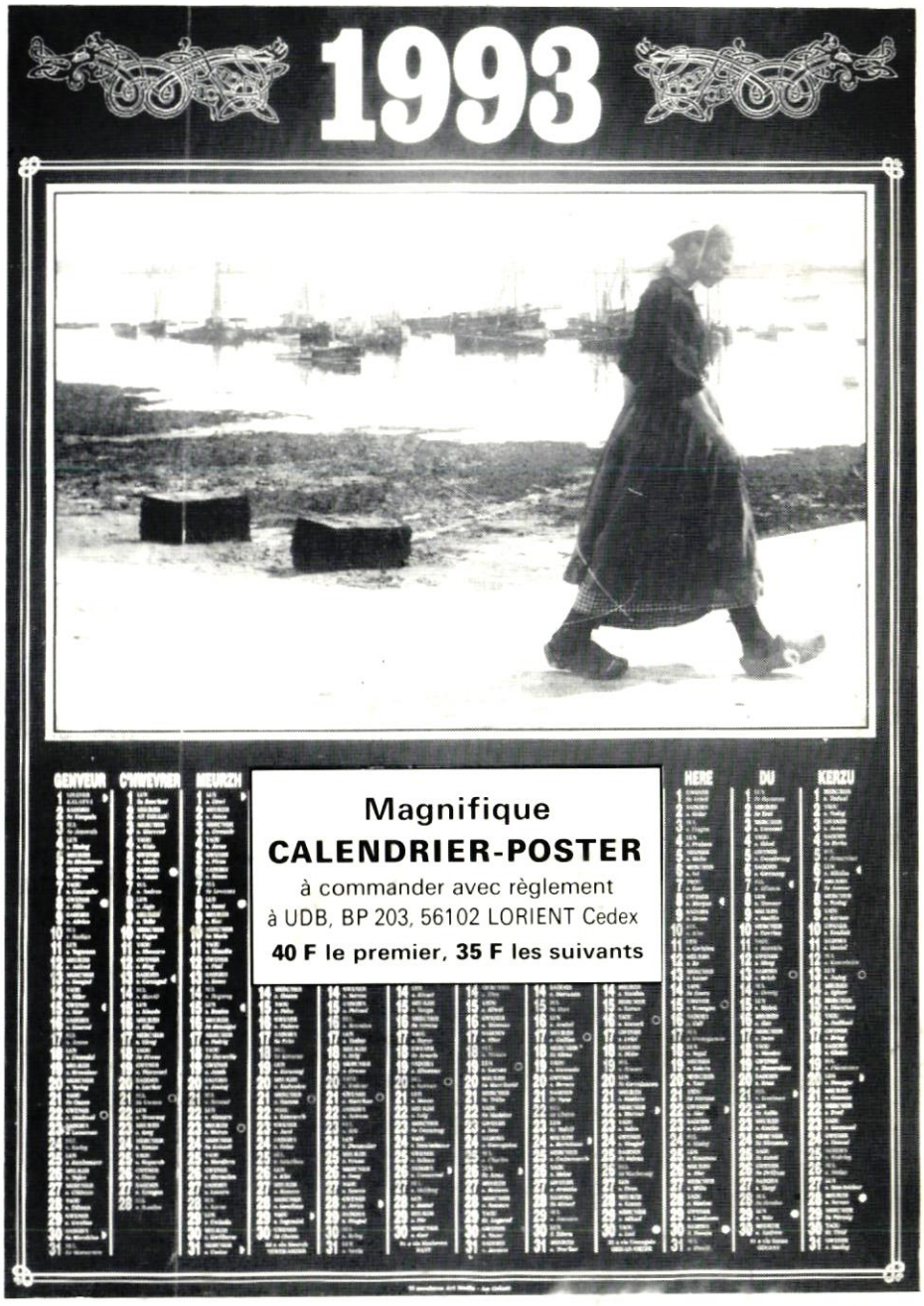
D'autres, qui promettaient plus, ont moins tenu.

Jules Gros

Nous espérions livrer au PB une nouvelle interview de Jules Gros à l'occasion de ses 103 ans. A quelques semaines près, la gageure n'a pu avoir lieu. L'auteur des 4 tomes du "Trésor du breton parlé" laisse une œuvre de collectage unique auprès des locuteurs bretonnants du Trégor. Ses 4 ouvrages resteront la clé de ceux qui voudront découvrir la saveur et la finesse du breton parlé, une source à laquelle a puisé Francis Favereau pour son dictionnaire. Jules Gros avait 100 ans quand Daniel Giraudon a publié son 4[e] ouvrage. Il était retiré à Trédrez-Locquémeau depuis... 1945.

Charles Tillon

Né en 1897 à Rennes, Charles Tillon vivait retiré non loin de là, à La Bouëxière. Il est mort le 13 janvier à Marseille. Il avait été l'un des célèbres "mutins de la Mer Noire" en 1919, pour s'opposer à la guerre contre la jeune Union Soviétique. Puis ce furent le syndicalisme en Bretagne, la direction des Francs-Tireurs Partisans pendant la guerre, la participation comme ministre PCF aux gouvernements De Gaulle de la Libération, l'exclusion du PC en 1970, une étonnante redécouverte de la Bretagne. Il avait accordé voici quelques années une interview au PB et à la revue "Bretagne".



LISEZ "LE PROCÈS DU CENTRALISME"

Le débat que les médias ont escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Sur les aspects écologiques, le PB peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(expéditions par correspondance sous 48 h)

- ❑ **NOUVEAUTÉ : "Le procès du centralisme"**, 38 F (franco)
- ❑ **"La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France"**, 29 F
- ❑ **"L'Europe régionale"**, P. Romus, 87,50 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 37,50 F (franco)
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, "Skol Vreizh, 2[e] édition, 170 F (franco)
- ❑ **"La Renaissance celtique"**, Alain Guillerm, 106 F (franco)
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, *Tout sur le breton, ou presque*, 45 F (franco)
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Bugel ar c'hoat"**, Fanch Péru, 40 F (franco)
- ❑ **"Madeleine"**, *Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec*, 52 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent"**, D. Aupiais 80 F franco

Bon de commande à recopier. Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.